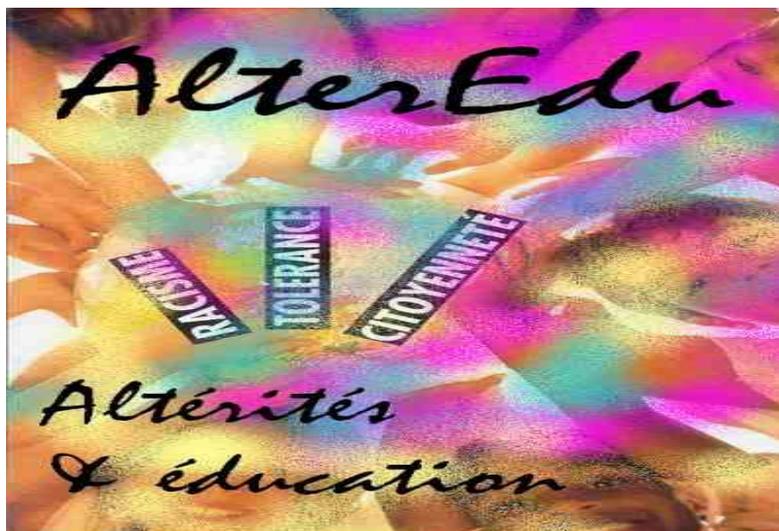


Tel un manifeste pour sensibiliser et faire agir les professionnels de l'éducation
comme les parents et autres citoyens

LA CITE DE LA DIVERSITE

« L'universel s'exprime à travers le particulier ».



Avant-propos

D'après un texte d'Emile Temime

EN un temps où se réveillent des fantasmes que l'on croyait assoupis, où peuvent à nouveau s'entendre des phrases qui appartiennent à un autre siècle, et qui tendent spécialement à justifier certaines formes d'exclusion par «l'évidente (sic) inégalité des races humaines», il est bon, il est sain de rappeler un certain nombre de vérités fondamentales et de mettre en garde contre les dévoiements de langage et les explications pseudo-scientifiques qui ont pu conduire jusque dans un passé encore récent à des drames d'une ampleur exceptionnelle. Refuser des excès commence par un travail sur les mots et les valeurs qui les accompagnent. La plus grande précision sur le sens des mots est appelée, à commencer par celui de différence, dont on a parfois abusé de façon singulièrement périlleuse. Il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer un certain nombre de valeurs universelles par-delà la diversité des individus, la variété des groupes et des comportements humains, de répéter l'égalité essentielle entre les hommes. Cette allégation première ne contredit pas l'existence des différences, qui sont dans la nature même de l'homme. La différence n'entretient pas de dangerosité, ni d'exclusion justifiable, elle est signe de la diversité humaine. La différence est richesse car elle produit de la diversité qui appelle respect, solidarité et dialogue.

« La diversité des hommes et des femmes, la diversité des comportements humains nous sont des richesses sociales, culturelles et artistiques indispensables à la germination du renouvellement du monde essentiel à la vie... La diversité humaine est un moteur vitale, une pièce essentielle dans le grand puzzle de l'existence humaine »

L'égalité n'est, en aucun cas une uniformité. Les deux termes sont même rigoureusement antinomiques. Fabriquer des individus «à l'identique», cela est scientifiquement réalisable. Ce serait, à coup sûr, un crime contre l'humanité. Le rêve totalement pervers du nazisme, s'exprimant dans ces « haras humains» voués à la fabrication et à la perpétuation d'une race «supérieure», n'allait-il pas précisément dans cette direction ? C'est le risque scientifique et technique du clonage humain.

Prendre conscience de son caractère «unique», de ce qui fait plus simplement la personnalité de chacun, ce n'est naturellement pas refuser l'appartenance à un ou plusieurs groupements. Dans la société urbanisée à l'extrême dans laquelle nous projetons le XX^e siècle, la solitude est une maladie mortelle. Tout individu a besoin de s'appuyer sur d'autres, de se sentir solidaire d'une «communauté», communauté d'origine, communauté de religion, communauté «nationale»...

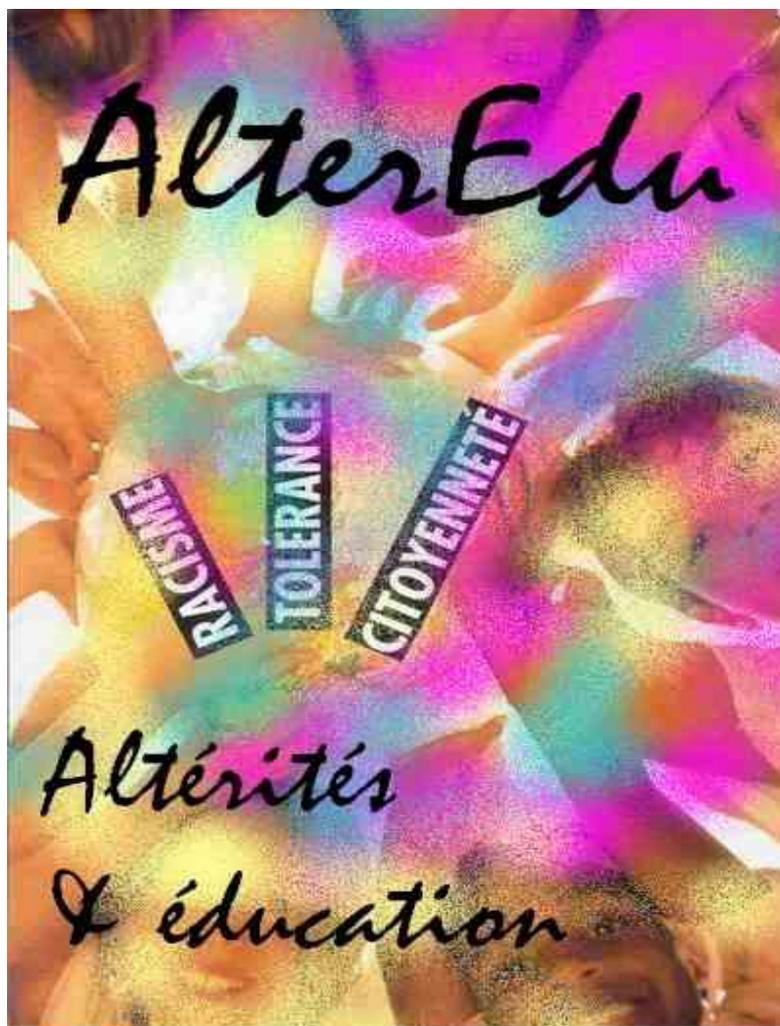
Cette adhésion prend évidemment des formes variées selon les lieux et selon les époques. Enracinement dans le « local » s'accompagne du développement de solidarités plus larges. Il convient que les mouvements communautaires ne dégèrent pas et n'entraînent pas à leur tour des rejets et des exclusions. Il existe aussi un «racisme identitaire», dont il convient de se prémunir, car il peut entraîner des formes nouvelles de ségrégation et de violence. Et toute violence faite à un individu ou à une «collectivité» nous concerne, directement, qu'elle soit une violence «impulsive, spontanée, éclatée» (Michel Wievorka) ou qu'elle se présente sous la forme plus élaborée d'une menace institutionnelle.



« L'universel s'exprime à travers le particulier ».

Il est intéressant d'observer une colline couverte de ronces, de plantes de toutes espèces, avec des oiseaux chantant dans les branches, divers insectes virevoltant et des vers luisants rampant sur la terre humide. Cela permet de réfléchir au fait que ces formes construites avec attention, si différentes les unes des autres et interdépendantes d'une façon si complexe, ont toutes été produites par des lois qui agissent dans notre environnement... Il y a de la grandeur dans la conception selon laquelle la vie et ses différents pouvoirs furent à l'origine insufflés en quelques, voire en une seule forme; tandis que cette planète a évolué suivant le principe immuable de la gravité, elles évoluèrent et continuent encore à évoluer à partir d'une si modeste origine vers une infinité de formes belles et merveilleuses.

Charles DARWIN, *On the origin of species*, 1859.



LA CITE DE LA DIVERSITE

« L'universel s'exprime à travers le particulier ».

LA CITE DE LA DIVERSITE

« L'universel s'exprime à travers le particulier ».

LA CITE DE LA DIVERSITE

« L'universel s'exprime à travers le particulier ».

LA CITE DE LA DIVERSITE

« L'universel s'exprime à travers le particulier ».

LA CITE DE LA DIVERSITE

« L'universel s'exprime à travers le particulier ».

LA CITE DE LA DIVERSITE

« L'universel s'exprime à travers le particulier ».

LA CITE DE LA DIVERSITE

« L'universel s'exprime à travers le particulier ».

LA CITE DE LA DIVERSITE

« L'universel s'exprime à travers le particulier ».

LA CITE DE LA DIVERSITE

« L'universel s'exprime à travers le particulier ».

LA CITE DE LA DIVERSITE

« L'universel s'exprime à travers le particulier ».

D'après le récit que le Livre de la Genèse fait de la construction de la Ville et de la Tour de Babel, Dieu voulut empêcher les mortels d'atteindre sa toute puissance. Du coup, il multiplia les langues afin de rendre incommunicable les groupes entre eux. Toute coexistence et toute coopération entre les hommes devenaient alors un défi totalement impossible à relever, voire totalement impossible. Incapables de se comprendre et donc former une société unifiée, ils se dispersèrent à travers le monde.

Cette malédiction biblique sert de base à la juxtaposition de cultures différentes et à justifier le discrédit jeté sur toute forme de diversité culturelle en général et sur certaines cultures en particulier. Cette diversité représente du coup comme un obstacle opposé au progrès de la «civilisation». La diversité des cultures les rend «intraduisibles». Elles ne peuvent se comprendre pleinement et échanger, ce qui leur apporterait une plus value. Pour rendre possible les échanges, condition de la modernisation et du progrès, certains envisagent dès lors un nivellement, une homogénéisation avec un modèle culturel unique, qui se traduit dans des modes standardisés de vie occidentale.

Actuellement, pourtant la diversité réapparaît avec force au sein des sociétés globalisées. Dans les grandes métropoles, habitent ensemble des groupes ethniques, religieux et culturels fondamentalement différents. Un certain nombre réclament la mixité. D'autres sombrent dans une espèce de repli radicalisé faisant le jeu des globalistes en s'opposant à la vindicte populaire qui choisira l'englobement et l'annulation de toutes différences humaines.

On peut expliciter l'interpénétration des éléments culturels dans nos grandes cités avec de brèves descriptions, quelques mots suffisent. Des slogans sont aussi fort explicites.

«Ton Christ est juif, ta voiture polonaise, ta pizza italienne, ta démocratie grecque, ton café brésilien, tes vacances marocaines, tes chiffres arabes, tes lettres latines... et tu oses dire que ton voisin est un étranger ! »

Les villes modernes sont le produit de la pluralité mais aussi de la fragmentation. Ce qui est éminemment néfaste et dangereux. La diversification dans un cadre urbain n'est pas seulement possible; elle est nécessaire, étant entendu que la différenciation et la spécialisation sont des pré-requis pour garantir le progrès de toute société complexe. La complexité n'est pas un drame mais la chance d'une enrichissante diversité : d'une diversité de goûts, de projets, d'effluves, d'épices et de musiques qui agrémentent la vie de tout un chacun de manière heureuse. Ce que d'aucuns nomment l'exotisme est une chance qui modifie et enrichit la routine d'un quotidien harassant de certitudes et de répétitivité. **L'ethnodiversité est ainsi une richesse. Elle projette dans le domaine de la coopération sociale le principe même de la biodiversité.** Les espèces animales et végétales se développent grâce au processus de différenciation qui leur permet de s'adapter aux conditions particulières de leur environnement extérieur. Elles établissent des relations d'interdépendance avec les autres formes de vie existantes. Les progrès de l'humanité procèdent également du nombre et de la diversité des cultures capables d'établir des «stratégies» communes. Le progrès pourrait difficilement être le produit de la «monoculture», parce qu'il requiert la coopération

entre des groupes humains dotés de qualités et de capacités différentes qui s'enrichissent mutuellement les unes, les autres.

La diversité est un fait écologique, un produit d'un écosystème humain pour lequel la « co-sanguinité » biologique comme culturelle est à plus ou moins court terme néfaste. La différence enrichit alors que la mêmeté appauvrit.

Les personnes qui sont venues s'installer dans nos cités à la suite de mouvements migratoires et qui les font prospérer, occupent souvent une place particulière. Il s'agit de gens venus de la campagne, mais également de sociétés plus lointaines, qui, jusqu'à une date récente, inspiraient une curiosité naturelle pour ce qui est « exotique » ou, plus simplement, éloigné.

Cette évidence se vérifie quotidiennement. *Nous observons des taxis érythréens à Toronto, serveurs ukrainiens à New-York, tailleurs cingalais à Londres, médecins libanais à Milan, distributeurs de butane pakistanais à Barcelone, la liste est inépuisable.*

Ces personnes (autrement dites, ces immigrés) enrichissent la culture du pays d'accueil. Une mixité culturelle s'établit. Pour se convaincre de cet enrichissement, il suffit tout simplement de suivre les longues avenues des capitales modernes où essaient de nombreux restaurants étrangers qui offrent la possibilité de goûter des cuisines différentes qui augmentent les capacités et les plaisirs gustatifs des convives.

Les livres d'histoire et les journaux parlent des immigrés. Les premiers s'attardent sur de regrettables faits de colonisation, les autres sur des faits divers. Mais dans la grande métropole, qui peut être qualifié « d'immigré » ? Et pour combien de temps ? Définie par le caractère hétéroclite et instable des éléments humains qui la composent, la ville ne peut qualifier d'étrangers que ceux qui viennent d'arriver et sont sur le point de repartir. Un jour, ce fut des paysans des anciennes provinces françaises, au autre des européens, puis vinrent des africains et des orientaux.

Les villes modernes sont des vrais lieux de brassage humain, où un jour ou l'autre, on est l'immigré d'autrui. Pour une heure, un mois ou une vie.

La notion de « travailleur immigré », toute récente dans le monde occidental, a eu un certain succès dans les années 1950-1980, parce que tout le monde pensait que la main-d'œuvre étrangère « invitée » venait pour une période restreinte et avec l'idée de retourner dans son pays. La pratique a montré qu'une partie importante de ces travailleurs finissent par devenir des résidents grâce notamment aux politiques de regroupement familial. Ces immigrés sont alors destinés à être intégrés dans un ordre urbain qui en a besoin, car ils sont une ressource indispensable, une garantie de renouveau et de continuité. Ils sont venus remplir des postes de travail que les habitants des pays développés n'acceptaient pas. Dit autrement, si l'immigré est arrivé dans la ville, c'est parce qu'il y a été appelé; il est donc pourvu d'un droit dans cette ville.

L'immigré est un « explorateur », il analyse la conduite de ceux qu'il prend pour des indigènes et qu'il essaie d'imiter pour qu'ils l'acceptent comme un des leurs. D'une certaine manière, il se laisse « coloniser » par ceux qui le reçoivent. Explorateur de provinces inconnues, c'est également une espèce de contrebandier de produits culturels, ceux de son pays d'origine qu'il importe, et un grand marieur de choses hétérogènes. Il est un « créateur de culture », il mixe des cultures et invente une nouvelle culture urbaine épicée de mille saveurs de lointaines contrées.

La rencontre avec la ville est cependant difficile pour l'immigré. On peut s'interroger si la ville est un espace culturel doté d'une cohésion interne qui accepte aisément le nouvel arrivant. La tentation du rejet n'est-elle pas grande ? L'intercommunication est-elle suffisante entre le nouveau venu et les déjà établis ? N'est-il pas plus exact de dire qu'il faut à l'immigré s'adapter à un mélange confus de manières d'agir et de penser ? L'adaptation de l'immigré à l'environnement culturel de la ville qui le reçoit ressemble à un nouvel apport sur un rivage où se sont accumulés les passages et traces d'autres marées humaines.

On peut penser que « parler de la ville en termes «d'interculturalité» ou de «métissage culturel», c'est être d'une certaine manière redondant », parce que la ville n'est sur le plan culturel que le fruit d'héritages, de transits et de présences successives, qui ont façonné la cité au cours des siècles. La différenciation culturelle n'est qu'une infortune apparente à l'intégration des immigrés dans la société urbaine. Les «microclimats culturels» qui se créent là où s'établissent les immigrés (reconstituant quelques éléments plus ou moins altérés de leur tradition) ne gênent en rien l'intégration au milieu urbain. Dans une certaine mesure, ils se transforment en outils d'adaptation. Sur le plan psychologique, les impressions de différenciation permettent aux individus et aux groupes de neutraliser les tendances destructrices des sociétés urbano-industrielles. Sur le plan sociologique, le maintien - et le renforcement - d'une certaine fidélité aux configurations déterminées de sociabilité que les immigrés apportent avec eux et peuvent exprimer de diverses manières leur permet de mieux contrôler les nouvelles situations auxquelles ils doivent s'adapter. Maintenir des pratiques culturelles singulières a, d'autre part, été essentiel pour les immigrés qui ont été souvent confrontés à des formes d'exploitation et de marginalisation. Des réseaux sociaux très utiles se créent entre personnes de même origine, des habitudes de rencontres autour de fêtes sont prises, des contes traditionnels sont lus aux enfants, des plats traditionnels sont élaborés. Tout cela permet aux immigrés de garder des liens avec leurs racines culturelles d'origine, mais paradoxalement facilite également la rupture d'avec ces mêmes racines : grâce à cette astuce, une rupture symbolique peut se produire. Cette différenciation d'une ville cosmopolite en divers territoires (qui peuvent d'ailleurs se recouper) est donc un phénomène positif dans la mesure où il peut favoriser parmi les nouveaux arrivants immergés dans des espaces urbains souvent anonymes un sentiment de sécurité. Le quartier culturellement différencié devient le cadre de réseaux de solidarité avec des espaces de vie commune qui montrent un rôle dans l'organisation globale de la cité, facilitant l'intégration. La grande majorité de ces quartiers ne sont jamais exclusifs : ils accueillent d'autres minorités ou des majorités relatives qui cohabitent avec les membres d'autres communautés. Cette cohabitation est essentielle pour exclure tout phénomène de ghettoïsation géographique et psychologique.

Une hétérogénéisation salvatrice est appelée si l'on souhaite l'émergence d'une mixité culturelle et sociale et non l'agrégation communautaire dommageable. De nouvelles ethnicités (si l'on peut alors employer ce terme) se structurent à partir de la musique, de la sexualité, de l'idéologie politique, de l'âge, des modes ou des sports. Chacune possède sa propre expérience de la ville. Les adolescents se réunissent souvent en fonction d'affinités musicales ou des tendances de mode. Les heavies, les mods, les punks se sont convertis en véritables ethnicités urbaines organisées en fonction d'une identité qui a pour fondement essentiel l'esthétique. Un autre exemple très typique de ces ethnicités basées sur un

ensemble d'émotions extériorisées est fourni par les associations de «supporters» de clubs de football,. Mais le hooliganisme est le témoignage le plus violente qui conduit à décrier ce genre d'ethnicité.

Concluons que dans toutes ces nouvelles ethnicités, le critère d'intégration est un mode de reconnaissance et de compagnonnage totalement différent de ceux qui opèrent dans les sociétés dites «traditionnelles». Il est fondé sur un mélange d'expériences partagées dans lesquelles la codification des apparences et les rituels acceptés jouent un rôle totalement essentiel.

Race et ethnies

Race et ethnies sont des termes couramment utilisés pour dessiner la diversité humaine. Encore préciser leur sens qui ne peut se contenter d'un à peu près.

Ainsi, il y a longtemps que la notion de race a été scientifiquement délégitimée ; mais elle continue à être utilisée pour scinder l'espèce humaine et justifier des opinions délibérément ségrégationnistes et hiérarchiser des positions.

Nous savons que la structure des populations est extrêmement complexe et varie beaucoup selon les régions. Outre que chaque individu est doté d'un patrimoine génétique qui lui est propre, une communauté humaine n'a pu se maintenir isolée assez longtemps pour produire une «race pure». Car cela aurait demandé vingt ou trente générations de complète existence en autarcie, d'isolement total du reste du monde sans nul échange sexuel, de pratiques absolument endogamiques. Une «race pure» sur le plan génétique ne peut qu'être le résultat d'une prospection inimaginable visant de programmer des naissances systématiques entre gens consanguins : ce qui se traduirait par un déclin de la fécondité et par des malformations des descendants. C'est le cas pour les éleveurs de chiens de race», qui ne peuvent qu'aspirer à produire des êtres gardant un trait physique ou comportemental déterminé comme une silhouette allongée ou l'aptitude à guider des troupeaux, le reste de leurs caractères demeure soumis à une variabilité absolue. Les techniques destinées à l'élevage sélectif de taureaux ou de chevaux suivent la même procédure qui véhicule l'illusion d'animaux de «pur sang», qui n'échappent pas à des malformations.

La classification des humains en races implique une distorsion qui consiste dans le regroupement des individus en fonction d'aspects physiques superficiels. Ces traits, qui sont utilisés pour définir des races -couleur de la peau, taille des lèvres ou du nez, stature et masse corporelle, pilosité - peuvent être utilisés séparément, ce qui conduit à un nombre très élevé de combinaisons diverses. D'autre part, si les individus étaient classifiés en fonction de traits génétiques invisibles (et non visibles), on aboutirait à la prééminence du groupe sanguin 0 qui regrouperait les Ecossais, les habitants d'Afrique centrale et les aborigènes d'Australie, soit des groupes de population qui présentent souvent entre 70 et 80% de ce caractère hématologique. A partir des traits phénotypiques, on pourrait à l'extrême rigueur accepter une division en termes continentaux, selon laquelle les Européens ont tendance à avoir la peau blanche, les cheveux ondulés ou lisses, une pilosité importante, un nez petit ou moyen, une stature également moyenne ou haute. En Extrême-Orient, les hommes ont la peau généralement plus foncée et proche de la couleur jaune, les cheveux noirs et lisses, une stature moyenne ou petite, une faible pilosité... Cette taxinomie ne pourrait évidemment prendre en considération la grande variabilité existant

dans chacun de ces groupes, et laisserait de côté un nombre extraordinaire d'exceptions. Toutes les subdivisions proposées pour atténuer une classification si discutable, comme celle qui divise les Européens en Baltes, Nordiques, Alpines ou Méditerranéens, pourraient, elles aussi, se diviser jusqu'à l'absurde. Tout cela sans compter les groupes qui altèrent la «continuité génétique» que nous rencontrerions en nous déplaçant géographiquement. Ce serait le cas des Tutsis ou des Pygmées, des Africains qui se distinguent par leur stature haute ou très petite. Ou celui des Ainus japonais qui ont la peau claire, des sourcils épais et une grande pilosité corporelle... .

Pour le dire clairement, le terme de « race » a pour fonction d'imposer une unité biológico-morale purement fictive à un grand ensemble d'individus et de sociétés dépourvus de réelles relations. C'est un objectif politique de stigmatisation dans une perspective de discrimination qui appelle la plupart du temps ce concept qui n'est plus reconnu valide.

La notion d'ethnie, au sens strict, sert à désigner un groupe humain, qui se considère différent des autres, et cherche à entretenir sa différence. Dans tous les cas, le terme « ethnie » signifie simplement peuple.

Les Bosniaques, les Zoulous, les Sioux, les Vietnamiens, les Touaregs, les Français, les Catalans et les Argentins sont, pour ne prendre que quelques exemples, des groupes ethniques. Certains de ces groupes, qui se distinguent seulement par leur type de vie, leur morale, leur coiffure ou leurs vêtements, présentent tous les attributs de ce que l'anthropologie étudie comme des ethnies. Certaines formes de diversification culturelle apparues récemment dans la ville constituent de nouvelles ethnies.

Le mot « ethnie » est chargé de valeurs, il est fortement connoté. Le qualificatif «ethnique» est cependant employé dans le langage courant pour désigner des groupes, des produits ou des conduites qui ne seraient pas euro-occidentales ; ce qui prouve que nos sociétés modernes sont totalement occidentalocentristes ; tout se juge à l'aune des valeurs de nos sociétés occidentales.

Parler de «minorités ethniques» lorsque nous faisons référence à certains groupes de population implique généralement un usage de type discriminatoire du terme.

La presse s'obstine à qualifier exclusivement d'«ethniques» les conflits qui ont pour théâtre les pays non occidentaux, tandis que les luttes entre ethnies en Afrique sont qualifiées de «tribales» !

La culture

Lorsqu'on discute de questions relatives à la pluralité des villes, le mot culture apparaît de façon itérative. On parle alors de «diversité culturelle», d'«interculturalité», d'« intégration culturelle», de «métissage culturel», d'«acculturation», sans se préoccuper d'expliquer ce que l'on doit comprendre par le terme «culture».

L'usage le plus coutumier du mot «culture» proviendrait du romantisme allemand. Ce dernier l'utilisa pour indiquer «l'esprit» d'un peuple déterminé. Cette conception se rattache à la conviction selon laquelle les nations détiennent une « âme collective » qui est le produit de leur histoire. D'après ce concept, les cultures sont des entités closes qui absorbent « la cosmogonie et l'humeur d'un groupe ethnique ». La «culture» serait tout ce qui est unique, propre et exclusif à un groupe

humain. Les cultures seraient donc «incomparables», car des éléments indispensables de leur contenu ne sauraient pas être traduits dans d'autres langages culturels. Cette notion suggère également une identification absolue à une vision du monde déterminée, à un ensemble de relations sociales et à l'ordre politique imposé par l'Etat.

Concevoir la culture de telle manière conduit à un nationalisme culturel formant un tout cohérent et permanent. Cela est à l'origine de tous les « nationalismes essentialistes » et « primordialistes ». Tous ces nationalismes se caractérisent par le même « culte envers la culture », inspiré par la croyance selon laquelle les citoyens d'un pays ne peuvent être reconnus comme que s'ils sont « possédés » par « l'âme collective », dont les traditions, la langue, la religion parfois, et l'histoire commune en sont toujours l'incarnation. La représentation romantique de la culture comme contenu substantiel de l'identité transforme donc la diversité humaine du territoire en imposant une unité réductrice, voire simplificatrice et déformante.

Face à cet usage de la notion de « culture », une autre interprétation considère que « la culture est un conglomérat de technologies matérielles ou symboliques, originelles ou importées, qui peuvent intégrer un groupe humain à un moment déterminé ». Elle peut être définie comme « une somme de tout ce qui a été appris, ce qui inclut le style de vie formé par des éléments socialement acquis ».

On peut enfin définir la culture comme un système de codes qui permet aux humains d'être en relation les uns avec les autres et avec le monde.

Dans cette perspective, parler de diversité culturelle serait redondant, car la différenciation est toujours pour les humains une fonction de la culture. Seraient donc culturelles les différences comportementales et intellectuelles, ainsi que d'autres qui pourraient paraître purement physiques et naturelles, dans la mesure où on peut les considérer comme significatives culturellement. Si on les appelle « différences culturelles », c'est pour se conformer à une certaine convention, car il n'existe en réalité que des différences préalablement codifiées comme telles par la culture.

L'identité en scène

Toutes les « ethnies », qu'elles soient « traditionnelles » ou nouvelles, développent des stratégies de visibilité dans les zones urbaines.

N'importe quel groupe humain doté d'une certaine conscience de sa particularité éprouve ainsi le besoin de « se mettre en scène », de marquer d'une certaine façon sa différence : vêtement « exotique » pour certains immigrés asiatiques, arabes, ou noirs africains, signes religieux - kippa juive, turban sikh, tchador et voile musulman, habits religieux - de moines chrétiens ou de dévots envers Hare Krishna -, modes vestimentaires des jeunes - rockers, punks, rappers -, détails sexuellement connotés, comme la boucle à droite des gays...

Les langues, les argots, les accents sont des variantes d'une même volonté de marquer cette « singularité », et leur multiplicité est la composante sonore de la profusion de perceptions, caractéristique de l'existence dans les cités diversifiées.

La singularité montrée à autrui est affirmation d'une identité personnelle au monde : je suis comme ceci avec cela, et j'existe comme tel !

Face à ces signes distinctifs activés en permanence, d'autres identités collectives préfèrent des mises en scène cycliques ou périodiques. Le groupe réclame – et obtient - l'accès à un espace public afin de s'intégrer dans une entité collective. Il peut s'agir de fêtes organisées sur des places ou dans des parcs afin

de présenter un folklore qui renvoie à la tradition culturelle ou une image de soi. Pensons par exemple au Nouvel An chinois à San Francisco, au défilé du «Jour de Colon» à New-York ou au Carnaval de Notting Hill à Londres...

Dans certaines villes où se sont formés des quartiers «ethniques», la mise en scène peut aller jusqu'à la transformation systématique, parfois durable, parfois épisodique du décor urbain (nous pensons aux provos d'Amsterdam ou aux hippies de San Francisco à une époque relativement récente). Les nouvelles ethnicités présentent un besoin d'auto-célébration (concerts de musique, cavalcades ou défilés, évènements sportifs ou culturels, concours gastronomiques, etc.)

Ce désir de visibilité n'affecte pas seulement les groupes minoritaires - ou non.

De la même façon que n'importe quelle ethnie se comporte comme un ensemble collectif, affirme une espèce de macropersonnalité, n'importe quel individu se comporte comme une ethnicité réduite à son expression la plus élémentaire, affiche une sorte de microethnicité. Les individus utilisent ainsi les mêmes stratégies de distinction qui permettent à un groupe ethnique ou ethnicisé de se différencier: une manière personnelle d'agir en public, de se coiffer, de parler, d'exprimer ses émotions..., afin de créer un contraste et d'être reconnus comme différents, dotés d'un style particulier et unique...

Les groupes et les individus intériorisent et essaient de mettre en évidence un ensemble de traits qui leur permettent de se considérer comme «différents»; ils constituent ainsi leur identité. Ces déclarations répétées sur l'identité contrastent avec la fragilité indéniable de tout ce qui la fonde et la rend envisageable. Un groupe humain ne se distingue pas des autres par des traits culturels distinctifs, mais parce qu'il choisit des traits culturels singuliers en fonction de sa volonté première de différenciation. Ce sont les mécanismes de différenciation qui conduisent à la recherche de marqueurs capables de donner un contenu à l'exigence de différenciation d'un groupe humain.

A partir de là, le contenu de cette différenciation est arbitraire, et les matières disponibles - ou simplement inventés (Hobsbawn) - qui lui donnent l'aspect de quelque chose de dense et de définitif sont utilisés. Il s'agit d'un effet de miroir identitaire, capable d'invoquer toute forme d'alibis (alibis historiques, religieux, économiques, linguistiques, etc.) afin de se légitimer et de se rendre incontestable.

Cette obligation de trouver les marques d'une identification à un groupe peut suivre différentes voies et augure l'usage de matériaux identitaires non adéquats dans d'autres circonstances.

Pour les québécois ou les catalans, la langue est un trait identitaire non négociable, alors que ce n'est pas le cas pour les frisons hollandais ou pour les suisses italophones (...). Les Bosniaques et les Croates ne se distinguent pas des serbes seulement par la religion pratiquée, mais par l'alphabet qu'ils utilisent pour écrire leur langue commune, le serbo-croate, le latin pour les premiers et le cyrillique pour les seconds. En Irlande du Nord, les enfants catholiques sont identifiés suivant leur prononciation de l'alphabet, car ils prononcent la lettre H d'une manière moins grave que les enfants protestants. A Los Angeles, les bandes de jeunes qui sont en lutte permanente ne se différencient souvent que par la couleur du bandeau qu'ils ont dans les cheveux.

L'identité «ethnique» ne se forme pas à partir de la possession commune de traits objectifs, mais d'une dynamique d'interrelations et de corrélations dans laquelle seule la conscience subjective d'être différent s'impose en dernier ressort comme élément fondamental.

Cette conscience ne correspond qu'à un ensemble d'illusions socialement sanctionnées comme des vérités irrévocables parce qu'elles sont légitimées par l'autorité des aïeux ou de l'histoire. Ce n'est pas qu'il n'y ait pas de différences «objectives» entre des groupes humains différenciés, mais ces différences deviennent significatives pour alimenter la dichotomie nous-eux. En définitive, il n'existe que des groupes «ethniques» ou identitaires en situation de contraste avec d'autres communautés (Barth).

Contrée conceptuelle aux bordures imprécises, le champ des identités ne peut donc être qu'un centre vide dans lequel se développe une série ininterrompue de jonctions et de disjonctions. L'identité est un phénomène clairement relationnel. Ce n'est pas un contenu mais une forme. L'identité est indispensable; tout le monde en a besoin; mais elle présente un désagrément majeur; elle n'existe pas en elle-même.

Soumises à un assortiment de chocs et d'instabilités, les identités convertissent leur nature, transforment aspect et stratégie chaque fois que cela est nécessaire. Leur évolution est souvent chaotique et inattendue. Les identités ne doivent pas exclusivement négocier en permanence les relations qu'elles maintiennent; elles sont ces relations mêmes. Elles ne forment pas l'origine d'un contraste, mais en sont le produit.

Des frontières mouvantes

La ville se transforme en un immense patchwork d'identité, en un immense tissu de champs identitaires aux définitions incertaines car ses composantes ethniques et corporatives sont fluctuantes. L'émergence d'une majorité culturelle est utopique. Il faut donc considérer la ville comme un « kaléidoscope dans lequel chaque mouvement de l'observateur crée une configuration inédite des fragments existants ».

L'un des aspects qui dépeint la diversité culturelle actuelle : ce n'est pas une configuration d'espaces clos dans lesquels un groupe humain pourrait survivre isolé des autres, mais bien plutôt les interrelations culturelles qui s'y accélèrent. S'il existe des quartiers communautaires, les frontières deviennent floues et mouvantes.

La vie est désormais un patchwork de multiples interrelations.

Aucun des espaces sociaux qui définissent aujourd'hui la ville ne peut s'individualiser parce qu'il est lié aux autres dans un immense réseau de relations de mutuelles dépendances. Les identités des groupes ne peuvent en aucun cas être clairement distinguées des autres tant elles manquent de contours précis. Des façons de concevoir la vie de façon totalement différente se mêlent dans des territoires dont la définition est impossible ou, pour le moins, compliquée de par son caractère irrégulier et instable. Le citoyen ne peut se limiter dans sa vie quotidienne à un réseau d'allégeances ou à une appartenance personnelle exclusive. Fruit de cette identité plurielle et contraint de s'adapter en permanence aux différents éléments de son existence sociale, l'individu urbanisé est une sorte de nomade en mouvement perpétuel, une personne obligée de passer son temps à établir des compromis entre les composantes d'une mosaïque formées par différents univers qui se touchent mutuellement ou s'interpénètrent.

Les citoyens sont à la fois entourés et habités par la diversité culturelle. Ils vivent immergés dans la différence, et ils se laissent posséder par elle. Pour le moment, il existe des principes d'appartenance qui ont pour la majorité une valeur supérieure à ce qui est strictement ethnique. L'appartenance à une catégorie sexuelle, à une génération ou à une classe sociale sont, à cet égard, exemplaires. Les noms font de chacun un parent; le lieu de naissance un compatriote; les idées politiques et religieuses un coreligionnaire; le quartier où l'on vit un voisin, l'âge un contemporain. Les goûts musicaux ou littéraires, le style vestimentaire, les passions sportives, le lieu d'études passé ou présent, ses centres d'intérêt... Chacun de ces éléments situe chaque individu au sein d'un conglomérat humain constitué de tous ceux qui le partagent, et qui, à partir de ce magma, peuvent se reconnaître et se sentir liés par des sentiments, des origines, des orientations ou des expériences communes. Dans certains cas, cette expérience taxinomique peut se transformer en parodie d'elle-même, devenir une caricature qui admettra le caractère aléatoire et capricieux des contenus réclamés par toute identité afin de s'auto-justifier.

Avec tous ces mécanismes de différenciation, on pourrait dresser un tableau de l'ensemble des citoyens de n'importe quelle ville à partir de critères permettant d'établir n'importe quel « nous » commun fait de plusieurs « je » singuliers avec le genre, la classe sociale, l'âge, les goûts, l'idéologie, la croyance, le signe du zodiaque, le quartier dans lequel on vit, le lieu de naissance, l'orientation sexuelle, les préférences érotiques. Le résultat donnerait une série de configurations polymorphes, dessinées comme des cartes qui façonneraient une éventail étendu de couleurs et de contours non concordant en fonction de chaque choix identitaire.

Une question se pose alors. Comment expliquer ce penchant à la différenciation culturelle si on la réduit à un ensemble arbitraire de marqueurs qui sont la conséquence et non la cause de la ségrégation opérée? D'abord par le besoin propre à tout individu de former avec les autres une communauté plus petite, plus proche, plus intimiste que les grandes concentrations humaines d'une nation ou d'une grande ville. Il s'agit du besoin de l'individu d'appartenir à un collectif de toute proximité ou bien d'être assuré que, d'une certaine manière, il lui survit.

Cette nécessité de créer un « nous » devient plus aiguë lorsque les relations et les contacts avec les autres groupes se font plus fréquents, plus intenses, et ce dans le cadre de territoires chaque fois plus petits. A telle enseigne que la volonté de se différencier, contrairement à ce que l'on a l'habitude de penser, ne provient pas d'un excès d'isolement, mais de ce qui est vécu comme un excès de contact entre les groupes. Dans ces conditions, la dialectique du « nous-eux » suppose l'accélération des processus de sélection ou d'invention des symboles qui sont à la base des auto-définitions, et cela avec une finalité : assurer un minimum de segmentation afin d'enrayer la tendance qu'ont les sociétés urbaines à hybrider de manière excessive leurs composantes.

Par ailleurs, sachons que la différenciation s'effectue en dispensant des attributs qui impliquent l'assignation d'activités particulières à chaque groupe, et ce de telle façon que la pluralité culturelle peut souvent occulter ce qui est, de fait, une organisation sociale qui n'entretient pas de lien direct avec le « traditionnel ».

En plus de souligner les aspects composites de la société urbaines avec les diverses marques identitaires de la population provoquant des segmentations toujours différentes, la cité actuelle assume une autre fonction : le besoin de classer, conséquence à l'exigence inconsciente d'imposer à une masse humaine auparavant informe et indifférenciée un ensemble de distinctions, d'oppositions et complémentarités afin de pouvoir penser l'humanité. Classifier est un mécanisme cognitif incontournable pour exercer des activités de pensée.

Toute perception est rendue possible par la perception d'une nouveauté par rapport à une différence, c'est-à-dire un contraste, une discontinuité, un changement.

Seuls les organes sensoriels peuvent percevoir des différences. On ne voit pas de couleurs, mais la différence entre deux couleurs. Si la gamme de couleurs n'existait pas, nous ne verrions qu'une seule couleur, c'est-à-dire aucune. L'exemple de la vision binoculaire est éloquent. Ce que voit une rétine et ce que voit une autre est différent; la différence entre l'information fournie par chaque rétine produit un autre type d'information : la profondeur. Le toucher nous informe sur les inégalités qui existent entre les surfaces que l'on touche, de même qu'une odeur ne peut être perçue qu'en fonction d'une autre avec laquelle on peut la comparer. L'ouïe n'isole pas les sons, mais les caractères distincts de chaque son. La linguistique nous a expliqué depuis longtemps que toutes les unités de langage - à commencer par leur expression la plus simple, les phonèmes - prennent un sens structurel en fonction de la valeur qu'elles ont les unes par rapport aux autres, soit en fonction de leurs relations d'opposition réciproque au sein d'un même système.

Dans les sociétés humaines, la différenciation (ethnique, religieuse, ou de tout autre type), remplit la même fonction que dans n'importe quelle expression de la vie dans l'univers.

C'est un facteur d'organisation et de communication. Le psychologue soviétique Luria nous a appris que les complexes molécules d'albumine, dont l'existence fut l'une des prémisses à l'apparition de la vie terrestre, font partie d'un processus métabolique de par leur capacité d'établir une différence, de réagir à certains influx et de demeurer indifférentes à d'autres. Les êtres vivants sont de plus sensibles à des stimuli «neutres» : ceux qui leur permettent de s'orienter et de réagir à la moindre différence qui se produit dans leur environnement le plus immédiat. Cela est flagrant dans des ganglions, de la rétine ou du cerveau des mammifères, mais également dans celle des organismes plus élémentaires, molécules, cellules, atomes..., dans lesquels on peut aussi déceler la même capacité à un certain type de stimuli, par exemple ceux de l'opposition mouvement-repos. Si l'on entend communication l'activité qui rend possible la vie, toute communication dépend d'une bonne circulation d'informations, c'est-à-dire d'éléments relatifs à des différences.

Nous ne percevons pas des choses différenciées les unes par rapport aux autres, mais la relation entre ces choses après les avoir soumises au préalable au prisme d'une différenciation. Sans différence, il n'y a d'information possible. **Les choses indifférenciées ne peuvent pas être l'objet de la perception sensorielle et moins encore le fruit du discernement et de la pensée.** Le fonctionnement de la nature, des sociétés et de l'intelligence humaine ne être qu'holistique : basé sur l'interaction entre les parties et les phases préalablement

différenciées. Nous avons besoin d'une différence perceptible pour envisager un établissement de relations entre humains, mais également avec le monde.

La différence n'est néanmoins pas la dénégation d'une homogénéité; elle est sa condition. S'il est vrai ne peut exister de perception ni de pensée sans différence, la différence ne pourrait pas non plus exister si elle ne se ramenait à une unité, à une totalité qui intègre l'ensemble des façons de vivre et que l'on a l'habitude d'appeler la nature, l'univers ou, simplement, la vie. La différence et l'unité sont l'envers et l'endroit d'une même chose qui définissent le rapport aux autres, les relations humaines ainsi que les relations biologiques.

La négation de l'autre

L'exclusion que certains êtres humains, plus puissants ou simplement plus nombreux, imposent à d'autres, n'est pas un phénomène récent. Les rapports entre les divers ensembles sociaux se sont souvent déterminés par la conviction d'après laquelle l'un d'entre eux était intrinsèquement indésirable et méritait d'être disqualifié dans sa totalité. A plusieurs reprises, cela a entraîné la marginalisation, la persécution, et, dans les cas les plus extrêmes, l'extermination physique. Tout au long des siècles, un nombre immense d'individus ont été victimes de préjugés, voire de punitions, non pour ce qu'ils avaient fait, mais tout simplement pour ce qu'ils étaient.

Un ensemble de motifs suffit pour dire un rejet qui n'a pas besoin de preuves pour se justifier ou qui peut être inventé pour refuser à l'autre son droit à l'égalité, à la liberté ou à la vie seulement à cause de ses différences. Quels sont-ils ces motifs honteux ? Quels sont les mécanismes qui rendent possible l'exclusion d'un autrui dérangeant qu'il faut neutraliser ? Quelles sont les voies de cette intolérance à la différence ?

Le premier lieu commun qu'il convient d'écarter est celui d'envisager les attitudes d'exclusion en termes psychologiques. Dans cette perspective, les phénomènes de ségrégation ou de persécution peuvent être attribués par erreur à la personnalité des agresseurs. Ces explications considèrent le rejet comme une projection du rejet instinctif de toutes les espèces à l'égard de l'étrange (Jacquard). Cette conception fait apparaître le racisme et la xénophobie comme le résultat d'une tendance naturelle de l'être humain à la peur et à la protection face à l'inconnu et à son rejet.

D'autres interprétations subjectivistes plus sophistiquées considèrent la figure de l'Autre ainsi rejeté comme la projection d'éléments inconscients que nous nous refusons d'accepter en tant que parties de nous-mêmes. Kristeva a parlé à ce propos de « moi obscur ». Les conduites de persécution sont également analysées comme les expressions d'une « personnalité autoritaire » (Adorno) ou simplement comme le symptôme d'une pathologie psychiatrique qui accentue l'agressivité.

Pour expliquer le succès des pratiques d'exclusion dans notre société, il faut souligner la conjonction de différentes circonstances propres au monde actuel qui ont toutes un lien avec la politique et l'économique.

Dans la mesure où chacun des groupes qui s'auto-identifie ou est différencié par les autres est un maillon dans un réseau de relations sociales dans lequel la distribution de l'espace, les prérequis de la division sociale du travail, et beaucoup d'autres choses sont des sources continues de confrontation des intérêts et de compétitivités ; pour peu que la manne financière et économique s'avère

insuffisante, tous les maux inhérents à des formes de crises économiques sont portés sur les communautés identifiées comme non majoritaires. Du coup, leurs entités sont délégitimées. Et on observe bien alors que l'identité collective - ethnique, religieuse ou autre – n'est souvent qu'une supercherie qui occulte les relations et luttes de classe ou de caste. Si l'économie est défaillante, les boucs-émissaires sont tous trouvés. Des modalités d'exclusion ne demandent qu'à se raviver.

Toutes les modalités d'exclusion trouvent leur ressource dans un moyen de « naturaliser » une hiérarchie, de fixer une répartition de privilèges et de contrôler l'accès au pouvoir politique et à la richesse économique, autant d'éléments que les principes démocratiques de la société moderne ne pourraient jamais légitimer, mais qu'ils peuvent ignorer. Il s'explique ainsi la verticalité imposée aux relations entre une collectivité différenciée et une autre.

Les mécanismes d'exclusion se distinguent uniquement par leur présentation analytique. Dans la pratique sociale, ils se combinent généralement. Chaque mécanisme opère selon différents niveaux d'intensité et d'élaboration. Ils peuvent définir une opinion publique diffuse ou être assumés au titre d'idéologie officielle de l'Etat. Leurs formes peuvent être fragmentaires ou contradictoires, mais ils peuvent tout aussi bien s'appuyer sur des théories fondées en apparence sur la plus grande rigueur « scientifique ». Les logiques de l'exclusion peuvent mobiliser des masses dans un déchaînement d'agressivité généralisé; l'exclusion peut aussi bien caractériser la politique d'un gouvernement, s'institutionnaliser et s'imposer comme une violence officielle de l'Etat, et servir de fondement à de vastes et véritables programmes d'exclusion, comme celui de l'apartheid en Afrique du Sud ou celui de la déportation et de l'extermination, comme dans le cas le plus extrême de tous, celui de l'Allemagne nazie.

Les formes d'exclusion

*Le racisme s'acharne à établir une différence importante entre l'accusateur et la victime. Malgré cela, relever l'existence d'une différence entre deux individus ou deux groupes d'individus n'est pas en soi une attitude raciste. L'affirmation de la différence prend une signification particulière dans le discours raciste. En insistant sur la différence, le « raciste » souhaite augmenter ou créer les conditions d'exclusion de sa victime, de la collectivité ou de l'humanité. L'usage de la différence est nécessaire aux racistes, mais ce n'est pas la différence qui utilise le racisme, c'est le racisme qui utilise la différence. Albert Memmi, *Portrait d'un juif*, 1968*

Le préjugé

L'exclusion n'a pas toujours besoin de principes impartiaux pour s'exercer, comme la situation sociale dans la structure économique globale ou d'autres expressions de relations entre des groupes d'un même espace. Elle se nourrit d'un système de représentations qui assigne à chaque communauté des traits distinctifs négatifs éloignés de la réalité, de l'expérience réelle. Cela relève du préjugé. Ce qui est un jugement avant de connaître ou de vouloir connaître, avant de comprendre pour mieux exclure.

Le préjugé est la forme la plus élémentaire de la logique de l'exclusion. Le préjugé n'a besoin d'aucun conflit économique, politique ou social pour exister. Il fonctionne grâce à des éléments purement imaginaires : des légendes, des mythes, des rumeurs. Le bouche à oreille, la publicité, les journaux amplifient ces jugements qui ne reposent sur aucuns faits réels. Le jugement est un a priori qui peut non seulement se passer d'affrontement au réel, mais également demeurer indifférent à l'absence physique de sa victime. « Les préjugés à l'encontre des gitans par exemple peuvent agir sans qu'aucun gitan n'ait fait acte de présence. Il en allait de même dans l'Espagne franquiste avec les protestants ou les francs-maçons : une présence virtuelle était seulement nécessaire... »

Il n'est pas besoin d'être en contact avec le groupe victime du préjugé pour garder une opinion négative de lui. A la fin des années Hartley fit circuler un questionnaire sur les relations raciales. Il avait fait figurer parmi les groupes qui provoquaient la plus grande aversion les « daniréens », « arinéens » et les « walloriens », ethnies purement fictives, afin de démontrer le caractère arbitraire des sentiments racistes, et surtout jusqu'à quel point ces sentiments pouvaient être indifférents à la réalité objective.

Conséquence du préjugé, la relation ne s'établit pas tant avec un groupe déterminé, mais plutôt avec les idées et les attitudes qui lui sont attribuées. Cela est rendu possible par le travail fait au préalable par l'appareil familial, médiatique, politique. Tout un environnement social qui favorise une relation qui ne s'établit pas avec les juifs ou les noirs pour ce qu'ils sont, mais qui s'établit avec les représentations dont ils sont victimes dans l'imaginaire social dominant qui leur assigne un profil précis et fixe. Il est clair qu'ils pourront que difficilement changer leur image. Les préjugés sont tenaces, ils fonctionnent comme un puissant relais moral ; leur influence est extraordinaire lorsqu'il s'agit de définir les relations entre des groupes au quotidien. Les regards dépréciatifs latents peuvent conduire à des comportements tragiques. Toutes les explosions de violence raciste, xénophobe ou antisémite opèrent grâce à un substrat sérieusement important de préjugés « meurtriers ».

Les troubles de 1992 à Los Angeles se sont ainsi déclenchés après l'absolution par des jurés de policiers blancs qui avaient passé à tabac un noir. Ces derniers considéraient en effet que le comportement des accusés était conforme aux stéréotypes relatifs à la dangerosité des noirs.

On peut conclure ainsi de cette tragédie que les pratiques sociales d'exclusion sont toujours fondées sur l'hypothèse selon laquelle le groupe marginalisé ou agressé est la cause du traitement qu'il mérite. Lorsque l'on utilise des raisons économiques, démographiques..., ou même hygiéniques pour transformer l'« autre » en sujet alarmant, on établit d'une certaine façon que cet Autre est la source des complications qu'il suscite, y compris les conflits, les rivalités, les oppositions

dont il est la victime. Les discutants d'un « café du commerce » seraient tentés de conclure que c'est un peu comme «s'il l'avait bien cherché».

Dans ce cas, on ne veut pas reconnaître que ce n'est pas le groupe culpabilisé qui produit la situation dont il est victime, mais bien souvent que la différenciation qui se manifeste est la conséquence de la marginalisation qui le concerne.

Le racisme

Par racisme, on entend la conduite par laquelle, le comportement par lequel une personne est l'objet d'une domination ou d'une discrimination en fonction de qualités regardées comme inhérentes à la « communauté » à laquelle il appartient. L'outrage et la négation du droit à l'égalité peuvent être à la fois populaires et institutionnels. Au sens strict, le racisme est une théorie systématique, cohérente et rationnelle, caractéristique des sociétés modernes et occidentales, basée sur des thèses soi-disant scientifiques diffusées tout au long du XIX^e siècle. Il existe un racisme biologique et un racisme scientifique.

Le racisme biologique part de la conviction scientifiquement invalide selon laquelle les êtres humains peuvent être classifiés suivant un éventail réduit de groupes caractérisés sur le plan phénotypique et appelés « races ». Il leur correspondrait ainsi des traits de tempérament intellectuels et moraux génétiquement figés. Ce classement racial rend possible une hiérarchisation à partir de la qualité présumée de ce patrimoine génétique hérité, de telle façon que la « race supérieure » soit renforcée dans sa domination, sa capacité d'exploitation ou même d'extermination des autres races observées comme naturellement inférieures

Le cas le plus terrible du racisme a révélé sa nature contradictoire. Les nazis étaient en effet apparemment convaincus qu'il existait une « race sémite » maudite et physiquement repérable. Ils durent pourtant avoir recours aux noms, à des recherches généalogiques, à des vérifications physiques - la circoncision - pour « identifier » les juifs. Le nazisme fut le défenseur de postulats eugénistes et racistes.

Ces postulats ne meurent cependant jamais complètement même si les thèses du racisme classique ont été ébranlées par la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Le livre *The Bell Curve* de Charles Murray et Richard Herrnstein a rencontré un grand succès en 1994 en défendant la thèse suivant laquelle la « race noire » (sic) était moins intelligente que « la blanche », et les différences de classe étaient déterminées par des inégalités héréditaires en capacité mentale. Cette position relevait de tests conçus pour imposer le coefficient intellectuel (QI) comme la référence la plus importante en matière de justification scientifique des déséquilibres sociaux. Dans la même perspective, la presse reproduit périodiquement des informations relatives à des études démontrant « scientifiquement » que la prédominance d'un hémisphère cérébral différent chez les femmes conditionne des qualités féminines comme la « sensibilité » et rend impossible des actions violentes. La « science » peut ainsi accréditer les pires lieux communs liés à la « féminité ». Les études qui affirment avoir découvert les bases génétiques de la violence se situent dans la même perspective, cherchant à démontrer que tel type de « comportements asociaux » est particulièrement répandu aux Etats-Unis chez les Noirs et les Hispaniques. Les rapports « scientifiques » qui affirment avoir découvert « l'anomalie » qui est à l'origine de l'homosexualité - une certaine région du chromosome X hérité de la mère, la dimension de la commissure antérieure dans

les hémisphères cérébraux, etc. seraient une autre preuve de la renaissance pseudoscientifique du racisme biologique.

Le racisme biologique n'est pourtant pas la seule façon de justifier l'exclusion d'un groupe humain vu comme inférieur. Il existe actuellement de nouvelles formes de rationalisation de l'inégalité et de la domination qui ne sont pas fondées sur la génétique, mais sur le présupposé d'après lequel certains traits de caractère positifs ou négatifs - permettent d'établir une hiérarchie morale.

Le racisme culturel présente comme acquis qu'une certaine identité collective implique l'existence de caractéristiques innées dont les individus sont porteurs et qui font partie d'un programme similaire à celui de la génétique.

Sous sa forme la plus triviale, c'est cette notion qui amène à affirmer, par exemple, que les Gitans ont «la danse dans le sang» ou les Noirs «le sens du rythme», à parler du romantisme» français, du caractère «carré» des Allemands ou de la «paresse» des Mexicains. On peut aussi recourir aux sciences sociales pour renforcer "illusion de ce que Caro Baroja appelait «le mythe du caractère national». Les enquêtes d'opinion contribuent à réduire à l'unité, « les Espagnols », « les Français », etc., un ensemble pluriel de citoyens d'un même Etat ou des habitants d'un même territoire.

Le racisme culturel déprécie les autres cultures et attribue à leur «identité ethnique» des traits négatifs, en soulignant grandement en revanche les vertus du tempérament national ou ethnique de son propre groupe. En défendant le droit de préserver une pureté culturelle inexistante, le groupe se protège de toute contamination possible et marginalise, exclu ou empêche l'accès des supposés «agents contamineurs». Ceci est le résultat de la préoccupation obsessionnelle du racisme culturel pour le maintien de l'intégrité et de l'homogénéité de ce qu'il considère comme le patrimoine culturel spécifique et exclusif du groupe. On dénonce, en toute logique, le péril que représentent ceux qui sont venus d'ailleurs et qui sont considérés comme «inassimilables» par la culture de la société d'accueil. Les immigrés sont alors parfois évoqués comme «une véritable armée d'occupation». Le racisme «différentialiste» encourage une attitude envers les étrangers qui n'est contradictoire qu'en apparence. Elle fonde leur rejet parce qu'on se méfie d'eux et qu'on les perçoit comme une source de danger pour l'intégrité culturelle de la nation. Elle a en même temps besoin d'eux, car leur présence lui permet de construire et de réaffirmer une singularité culturelle. Le «néoracisme» se définit donc comme le champion du droit des peuples à défendre «leur identité culturelle».

Au nom de cette identité, il peut proposer l'isolement des groupes ethniques afin d'éviter que cette supposée authenticité ne s'estompe. Le prétendu respect des différences culturelles se traduit dans ce cas par une politique qui défend «les réserves», ainsi que nous avons vu avec la «reconnaissance» des minorités - indigènes dans de nombreux pays américains. Les bantoustans afrikaners ne furent-ils pas isolés au nom du «respect et de la dignité des divers peuples de la république» (sud-africaine) et de la «reconnaissance de leurs particularités historiques et ethniques»?

Dans la mesure où il considère les cultures comme des entités immenses, le différentialisme absolu porte une confirmation à l'axiome raciste selon lequel les différences humaines - biologiques ou culturelles - sont irrévocables.

A l'instar du racisme biologique, le racisme culturel permet d'établir une hiérarchie des groupes coexistant dans une même société et de « naturaliser»

une différence - c'est-à-dire de lui attribuer un caractère quasi-biologique - acceptée comme culturelle, mais considérée comme fondamentale car elle dépasse la volonté personnelle des individus.

Le racisme culturel ou ethnique est associé au nationalisme primordialiste, c'est-à-dire au nationalisme qui présuppose l'existence d'une marque particulière - et unique - chez ceux qui sont exclus de la nation.

Le nationalisme «essentialiste» s'estime compétent à établir qui et quoi doit être enregistré comme «national», et aussi qui et quoi doit être considéré comme étranger, -compatible et, par conséquent, exclu.

Cette capacité des nouvelles formes du racisme à s'inscrire dans la continuité du racisme biologique a particulièrement été mise en évidence aux Etats-Unis. Les luttes en faveur des droits civils, l'incorporation d'individus « non anglo-saxons » aux classes moyennes et la fin de la ségrégation scolaire ont mis à mal les anciens stéréotypes qui permettaient de disqualifier les minorités « raciales » ou « ethniques ». L'hostilité envers les noirs ou les hispaniques s'est parfois transformée en critique contre la «discrimination positive» dont bénéficient ces minorités.

De façon générale, selon le fondamentalisme culturel (Stolcke), celui qui ambitionne d'être considéré comme «l'un des nôtres» doit se fondre dans le moule unificateur de ceux qui se considèrent comme les dépositaires d'une «culture nationale» métaphysique - la Kulturnation romantique - qui préexistait à l'arrivée des étrangers et qui est aujourd'hui menacée par leur présence contaminante. Le degré d'adhésion à la supposée culture «essentielle» d'un pays permet de définir en termes ethniques les degrés de citoyenneté politique dont dépendront à leur tour les niveaux d'intégration-exclusion socio-économique.

La xénophobie

Le racisme culturel est en définitive une forme assez élaborée de xénophobie. La xénophobie définit les attitudes qui provoquent la persécution ou l'humiliation d'un groupe humain en raison de sa condition « étrangère » par rapport à une communauté ou un pays bien déterminés.

Un synonyme de xénophobie est l'altérophobie ou rejet de l'autre (San Roman).

Le rejet peut être le fait de citoyens ordinaires ou d'une administration, par le biais de lois spéciales qui frappent les personnes seulement parce qu'elles sont vues comme étrangères.

Au sens large du terme, la xénophobie s'applique également à ceux qui, sans être étrangers, sont simplement bizarres, étrangères, et désignés ainsi comme étrangers. Ce qui est perçu comme la qualité de l'autre est en réalité un attribut assigné de l'extérieur.

Quelques millions d'immigrants provenant de pays « extra-communautaires » vivent actuellement en Europe occidentale. L'augmentation des déséquilibres économiques, politiques et démographiques entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest pourrait déterminer de nouveaux flux migratoires. Quelques études ont assuré que ces mouvements de population correspondraient aux nécessités du système productif et du marché des pays développés, afin de maintenir une population de travailleurs dans une condition sociale inférieure, quasiment sans dépenses sociales, sans aucune capacité revendicative et perpétuellement menacée de la perte de l'emploi et de l'expulsion automatique. Cette partie de la classe ouvrière serait, pour

une économie informelle, de plus en plus stratégique, ou pour pourvoir des postes de travail précaires, fatigants ou insalubres, refusés par les ouvriers «nationaux». La baisse en Europe de l'indice de natalité, et le vieillissement de la population rendaient naturellement de plus en plus urgente la promotion de travailleurs jeunes que seule l'immigration extra-communautaire pouvait apporter. Ce besoin des structures économiques des pays riches explique en partie l'apparition d'un discours politique et juridique permettant de légitimer le fait que la grande masse des immigrés soit condamnée à travailler dans des conditions extrêmes et parfois **dangereuses.**

Les moyens de communication ont d'autre part collaboré à alimenter un imaginaire dans lequel le travailleur immigré est systématiquement associé à des représentations négatives et à toutes sortes de problèmes. Les informations concernant l'implication de ressortissants de pays pauvres dans des délits - trafic de drogue, vols, etc. - sont courantes. On entend ainsi parler «des mafias chinoises», de «la bande des péruviens», etc. Les médias se font l'écho de la figure de l'immigré «dangereux», de l'immigré «dans le besoin», de l'éternel bénéficiaire de vagues sentiments de tolérance ou de solidarité.

L'accroissement de l'agressivité xénophobe se présente alors comme une espèce de pathologie localisée dans un secteur limité de la société, mais qui va jusqu'à se heurter à la loi commune et à l'autorité établie. Il est certain que les attaques des skins néonazis contre les Turcs, les Libanais, les Vietnamiens ou les ex-Yougoslaves ont augmenté en Allemagne, ainsi que des actes de violence visant des latino-américains en Suède, des maghrébins ou des noirs en France. Mais le ton mélodramatique avec lequel les médias présentent ces événements peut donner l'impression que le rejet violent de groupes indésirables est en réalité un fait isolé. Il s'agit de ce que Taguieff a appelé « la simplification par laquelle le problème du racisme et de violence envers les minorités est ramené à une question d'ordre public qui fait intervenir des groupes contrôlés ». La réalité est différente. La situation de harcèlement dans laquelle sont les travailleurs immigrés, objets d'un soupçon constant, n'est pas le fait seulement de groupes fanatiques incontrôlés ainsi que des faits d'une histoire contemporaine peuvent le prouver. L'illusion selon laquelle il est possible de circonscrire le problème du racisme aux actes de groupes extrémistes est véhiculée par les médias. Elle est cependant inexacte. Le racisme localisé permet de déculpabiliser les «institutionnels», les majorités sociales et les médias.

De nombreux conflits que l'on fait passer pour «ethniques» ou «raciaux» sont en réalité le fruit de la compétition entre des populations défavorisées en période de crise économique. L'infériorisation, la dépréciation, la défiance, la peur... et consécutivement la volonté d'exclure peuvent trouver dans le racisme biologique des justifications simplistes mais évidentes. Le processus de recherche de bouc émissaire en de telles périodes de crise est évident. Cela va de pair avec l'accroissement de l'audience électorale des partis néofascistes et xénophobes. Des arguments «culturels» peuvent être appelés, surtout lorsque les immigrés ne sont pas physiquement différenciables, afin de cristalliser une vindicte populaire contre un « sacrifié », un pseudo-responsable dont la population a besoin pour satisfaire sa colère et frustration.

Dans ces conditions, la disqualification raciste ou culturaliste peut être un moyen de rationaliser psychologiquement des situations d'oppression ou d'exploitation et de permettre la dépréciation d'un groupe par un autre, ponctuellement ou régulièrement. A l'occasion d'un moment qui appelle cela ou

par besoin de sécuriser son existence durablement. Attribuer à l'étranger le rôle de bouc émissaire chargé de tous les maux est un mécanisme de défense et protection psychologique fondamental.

On comprend mieux ainsi la fonction que remplit la catégorie «immigré» dans les sociétés urbaines modernisées. Elle permet en premier lieu l'identification de l'«immigré» et du «pauvre». Contrairement à toute logique, le qualificatif d'«immigré» ne s'applique pas en effet à tous ceux qui ont abandonné un territoire pour vivre dans un autre, mais à ceux qui ont fait cette démarche dans des conditions précaires et afin d'occuper les espaces inférieurs du système social qui les accueille. On pourrait dire que l'immigré remplit une double fonction toujours en relation avec le degré d'étrangeté qui est le sien. Il est d'une part relégué dans les espaces inférieurs et les plus vulnérables du système de stratification sociale. Il est ainsi à la merci des exigences les plus dures du marché du travail.

La stigmatisation

La stigmatisation est le phénomène d'après lequel un groupe humain, ordinairement minoritaire, est désigné et reconnu comme responsable (donc coupable) des problèmes qui affectent ou pourraient affecter la société. Apparaissent ainsi des propositions d'expulsion, d'enfermement, de mise à l'écart, voire d'élimination physique du groupe «stigmatisé». Ce principe fondé sur la culpabilisation d'un groupe s'est exprimé au cours de l'histoire, à travers les attaques contre certaines minorités auxquelles on prête des projets ou intentions «mauvaises». Cette idée fixe de dénoncer et de punir des individus ou des organisations considérés comme dangereux a autorisé de parler de «société persécutrice» (Moore) et «d'histoire policière» (Poliakov) à propos d'une société, préoccupée jusqu'à l'obsession de distinguer les responsables du «mal social» et de les accuser d'être des agents au service des forces sataniques.

Après une période de relative indifférence face à la pluralité culturelle, religieuse et sexuelle au haut Moyen-Age, une virulente hostilité apparut au XII^e siècle contre tout ce qui ne rentrait pas dans les canons hégémoniques. Cette intensification de l'intolérance ne peut être séparée de l'apparition d'Etats fortement corporatistes, obsédés par l'unification et l'homogénéité comme instrument de la centralisation du pouvoir politique. Le résultat de cette nouvelle tendance fut le début des croisades contre les hérétiques et les infidèles, l'expulsion des juifs de nombreuses régions et les premiers pogroms antisémites.

La caractéristique fondamentale de l'objet de la stigmatisation - qui le différencie des autres formes d'exclusion, comme le racisme et la xénophobie - réside dans le contraste entre l'extrême dangerosité attribuée aux ennemis sociaux et leur relative invisibilité. La difficulté d'identifier les agents d'un groupe «démonisé» rend ses activités malveillantes encore plus inquiétantes. Le châtement touche souvent un suspect dont on n'a démontré ni l'appartenance à une association «antisociale», ni même l'existence de cette association. Ce fut le cas pour les procès «en sorcellerie». La simple certitude d'après laquelle le groupe secret agit pour démolir l'ordre social suffit pour encourager la persécution. Le simple fait que quelqu'un soit identifié comme suspect suffit à justifier sa punition.

L'antisémitisme

L'exemple paradigmatique de la stigmatisation est sans aucun doute la persécution des juifs qui s'est prolongée, a changé d'aspect tout au long des siècles. Il a servi de modèle pour toutes les autres formes de persécution. Elle s'est manifestée par une détérioration progressive des conditions de vie des juifs et même par des assassinats massifs.

Depuis le XIII^e siècle, on attribue aux juifs des traits physiques bien déterminés, une mauvaise odeur, un nez crochu, et même des traits monstrueux cachés... Tout cela est le fruit de la volonté de «biologiser» une différenciation qui les transforme en victimes d'une «tare héréditaire», que ni le baptême, ni la conversion ne pourront modifier. Les mesures discriminatoires ou ségrégationnistes se sont multipliées durant neuf cents ans : restrictions de l'accès à certaines fonctions, interdits au mariage, impôts spéciaux, etc.

L'antisémitisme doit être considéré comme un phénomène particulier de par la multiplicité des facteurs religieux, économiques, culturels et politiques qui le déterminent, et la variété de ses manifestations. Les juifs ont été le modèle du «peuple maudit». Ils ont souffert l'abomination des camps de concentration nazis et ont été largement victimes du génocide hitlérien qui préparait l'extermination du peuple juif. Ils ont servi de référence pour le traitement d'autres communautés dépréciées ou dénigrées à cause de leur légendaire réputation.

Il existe aussi une communauté gitane à laquelle on a attribué une mystérieuse faute originelle qui l'a suivie de génération en génération et qui a, à ce titre, été contrainte à errer sans répit. Elle fut victime depuis des siècles d'attitudes de rejet.

Le même mécanisme de persécution développé contre les juifs et d'autres «peuples infâmes» peut s'étendre et s'applique encore à d'autres minorités, avec le risque de violences et de rejets que comprend toute forme de stigmatisation. Les ressorts de l'exclusion et du rejet, de l'intolérance des peuples étrangers sont toujours les mêmes.

Ségrégation, discrimination et marginalisation

Les formes d'exclusion que l'on a observées- le préjugé, racisme, la xénophobie et la stigmatisation - se réduisent par des attitudes sociales et politiques de ségrégation, discrimination et marginalisation.

La ségrégation maintient à distance un groupe au préalable inférieur, mis à l'écart dans un espace qui lui est assigné. La ségrégation, comme refus de l'accès et de l'usage de l'espace public, impose à un groupe inférieur un territoire précis et limité.

L'enfermement d'une communauté dans un ghetto est la forme la plus expéditive d'une ségrégation spatiale, tandis que son exacerbation la plus absolue donne lieu à la constitution de camps de concentration. Le modèle du quartier fermé dans lequel on enfermait les juifs, le ghetto, a fini par s'imposer à des groupes ethniques ou sociaux bien déterminés qui se caractérisent par leur pauvreté et leur enfermement dans des zones qui ne demeurent que nominalement ouvertes à l'ensemble de la population.

La ségrégation suppose l'instauration de frontières infranchissables et des préjudices graves pour celui qui transgresse les interdits. Le même modèle de ségrégation provoque l'interdiction faite aux membres d'une minorité d'accéder à certains lieux

publics, comme les piscines, les églises ou les transports en commun. L'apartheid en Afrique du sud fut le triste exemple contemporain d'une sévère ségrégation, qui exista aussi largement dans les états sudistes des Etats-Unis avant la guerre de Sécession. On peut dire à peu près la même chose de l'interdiction ou des obstacles qui se dressent particulièrement contre les femmes, et aussi les homosexuels lorsqu'il s'agit pour eux de parvenir ou de se maintenir à certains postes de travail. Il va de soi qu'il s'agit, dans tous les cas évoqués, de ségrégation forcée, imposée à un groupe contre son gré (qu'il ne faut évidemment pas confondre avec les cas d'auto-ségrégation qui appartient à un tout autre comportement et posent des problèmes tout à fait différents).

Il y a discrimination lorsqu'un groupe humain est soumis à un traitement particulier qui l'empêche d'accéder à certains domaines ou qui permet une participation limitée, mais dans des conditions désavantageuses. La discrimination est le mécanisme chargé d'assurer que l'infériorité morale attribuée à une communauté se traduit par une infériorité sociale. Elle peut se montrer sous différentes formes : un moindre salaire pour un même poste de travail, plus de difficultés pour accéder à un travail ou à un logement convenables, pour progresser professionnellement, etc. La discrimination peut se manifester ainsi au quotidien dans le comportement de la police, dans les sentences de justice ou dans l'image transmise par les médias. Les minorités ethniques ou « raciales » issues de l'immigration sont les victimes habituelles des systèmes de discrimination, même si elles ne sont pas les seules (femmes, homosexuels, sans domicile fixe, handicapés, jeunes et vieux, dans certains cas).

La marginalisation implique l'expulsion, l'usurpation ou le refus de l'accès à des activités et à des fonctions sociales à un individu ou à un groupe humain. Les individus « marginalisés » n'occupent pas un espace subalterne dans l'ordre social, comme c'est le cas pour les femmes, les classes « populaires » ou les minorités ethniques. Ils n'ont pas d'existence sociale dans la mesure où on les a laissés dans un coin, un lieu qu'aucune autre personne n'occupe.

Il existe certes des cas de marginalisation volontaire comme celui de l'individu qui décide de se « retirer » dans un monastère, ou celui qui décidait, dans les années soixante, de s'intégrer au mouvement hippie. A la différence de l'auto-marginalisation, la marginalisation imposée suppose la décision de se débarrasser de certains individus, de les mettre en dehors du système social, ignorés par une société qui agit comme s'ils n'existaient pas. La marginalisation affecte ceux qui sont considérés comme irrécupérables, les « déchets » ou les « résidus » du système social, ceux qui ne servent pas et qui ne serviront sans doute jamais. En premier lieu la population âgée, les vieux qui ont cessé d'être productifs ; mais aussi les vagabonds, les « sans-domicile fixe ». Et, plus largement, tous ceux qui ont perdu leur place dans la société ou qui n'en ont jamais eu et auxquels personne ne veut en concéder une.

Ces individus sont parfois victimes de violences faites au nom de la « pureté » par des groupes d'extrême-droite, mais également par quelques citoyens considérés comme « normaux ». Car la violence peut être contagieuse. Et l'idée de la « pureté » pernicieuse.

Le pur, l'impur et le métissage par Jacques Ardoino (mars 2001, extraits d'article)

Ce texte présente la dialectique entre pur et impureté, un binôme qui traverse toute l'étude de ce document et lui procure de nouvelles perspectives philosophiques et « multiréférentielles ». A la réflexion, nous verrons que le métissage semble la seule solution d'avenir viable pour nos cités.

Etymologiquement, les adjectif « pur » et « impur » (XIIIème siècle viennent du latin *pūrus*, a, um (*impurus*, *impuritas*, d'où dériveront *impurité*, XVèmesiècle, *impureté*, XIVème siècle). Se formeront ensuite de la sorte, dans notre langue : purifier, puriste, purisme, puritain, apurer, apurement, épurer, épuration, épure. Le mot désigne : ce qui est propre, net, sans tâche, sans souillure, aux sens tout aussi moraux que physiques. Rien d'étranger à sa nature première ne vient l'affecter ni l'infecter. Cette « compréhension » s'ajoutera par la suite l'acception « sans mélange » établissant des parentés avec intègre, intransigeant, voire intact, et homogène. Les antonymes seront, en conséquence, souillé, corrompu, altéré, vicié, dénaturé, mêlé... On parlera aussi bien de la pureté de l'âme que de celle du ciel ou de celle d'une voix, d'une forme musicale, du miel, d'une pierre précieuse ou de l'eau. Dans le domaine scientifique, il y aura aussi des « corps purs », et des « sciences pures » par opposition à des sciences appliquées. Les sciences mathématiques ne deviendront-elles pas ainsi, tout naturellement, les plus pures des sciences intéressant le raisonnement, à la façon de la musique au sein des arts. « Parfait », « impeccable », « juste » (surtout dans la culture juive) et « sage » figureront aussi dans cette constellation, tantôt explicitement inspirée par le registre biologique, physiologique avec ses connotations sexuelles, ethniques (d'où les nombreux « racismes »), sociologiques, psychologiques, impliquant des acceptions de candeur, de modestie, de virginité, d'abstinence, de chasteté (sans préjudice d'exagérations plus morbides comme l'anorexie), tantôt plus attachée, avec l'idée déjà plus abstraite de nature, aux registres de la matière, de l'ontologie, débouchant sur la quête des essences. L'« extension » du terme est ainsi pratiquement illimitée, mais quels que puissent être ses emplois, indépendamment de leurs contextes propres, la notion induit toujours, plus ou moins, en fonction de son caractère ontologique et axiologique l'idée d'une hiérarchie de valeurs : le pur est, parce que meilleur, préférable à l'impur. Des intrications sémantiques se laisseront ainsi aisément deviner entre pur/impur propre/sale sain/malsain. L'esthétique aussi bien que la morale s'en réclameront (ce qui ne sera jamais le cas de l'éthique ou de la déontologie), tout de même que la logique formelle. Le clair et distinct, l'évidence, s'opposent de la sorte, au niveau de l'entendement, à la confusion, à l'ambiguïté, voire à une pluralité de significations contradictoires. La vérité est, le plus souvent, symbolisée par la lumière, d'où les attentes de révélation, de dévoilement, d'illumination, de découverte, d'éclairages disciplinaires. Pureté et vérité se rejoignent, si ce n'est coïncident, à la faveur d'une telle optique, où l'espace, réel ou virtuel, physique ou logique, abolit le temps-durée, la mémoire, symboles d'altérations et de dégradations. Pour ne pas risquer de déchoir, et de décevoir, les héros devront donc mourir jeunes.

La pureté est toujours plus commodément située aux origines (si l'on excepte les exemples industriels, en vertu desquels raffinage, cracking, permettent d'escompter obtenir des produits plus purs, à l'issue d'un traitement, que n'était la matière brute, encore non travaillée, à l'entrée), ou dans « l'autre vie ». C'est celle des « paradis perdus » ou celle des

« lendemains qui chantent ». Elle entend ainsi échapper aux altérations temporelles. Les nostalgies, voire les réminiscences (qui ne sont pas pour autant des anamnèses), des « âges d'or » jalonnent ainsi nos mythologies. Comme dans les contes et les légendes : tout se passe « en ce temps là ». Rappelons, encore, dans la même perspective, cette belle définition de la réforme, tout à fait explicite, en l'occurrence : « rétablissement dans sa pureté primitive d'une règle corrompue par l'usage » ou l'idée tenace d'un « pèlerinage aux sources », selon Lanza Del Vasto. L'idéal de pureté est, de la sorte, d'emblée ancré dans le respect des normes. Il se donne un caractère d'absolu. C'est toujours l'« état » qu'il faut atteindre ou retrouver, même à travers un processus intermédiaire de purification. Tout au long d'une Histoire de l'humanité balisée de chefs d'oeuvres, d'exploits, de prouesses, de records, la pureté est au fond la marque d'une transcendance à laquelle nous n'avons jamais cessé d'aspirer. C'est aussi la dichotomie du bien et du mal.

Les divinités sont plutôt pures, les démons sont carrément impurs. C'est, sans doute, pourquoi les religions en feront fréquemment le fondement d'une ascèse du cheminement vers le sacré, dans les démarches spirituelles, tandis que les philosophies occidentales de la rationalité (« philosophes des lumières », notamment) l'associeront volontiers aux « essences » et aux « universaux ». Des quatre éléments, seuls deux ont des vertus purificatrices : l'eau et le feu.

On est donc frappé, de prime abord, par le caractère avant tout entier, disjonctif (bien représenté, au demeurant, autant par la logique canonique aristotélicienne que par les formes booléennes de l'informatique contemporaine), « tout ou rien », « total », de cette notion, et ce d'autant plus qu'elle retrouve ses formes archaïques premières ; on ne saurait transiger avec elle. Le moindre compromis s'y abîme aussitôt en compromission. Antigone meurt, en quelque sorte, de cette pureté « tétanisée ». Dans la philosophie occidentale, à la suite de Kant, est « pur » ce qui reste indépendant de l'expérience sensible et existentielle, de l'empirie. Des analogies pourront, en outre, se retrouver dans d'autres civilisations, orientales notamment.

La distinction classique entre l'âme immatérielle et spirituelle et le corps, impliqué, incarné, prend, ici, tout son sens. Toutefois, au niveau du biologique, et par extension de la généalogie, des lois de l'hérédité, le mythe de sangs nobles et purs (le sang impur des ennemis - juste bon à abreuver les « sillons » - évoqué par la « marseillaise ») va sévir longtemps, aussi bien pour fonder des ségrégations et des exclusions, que pour conforter les hypothèses constitutionnalistes de certaines psychologies des talents et des « dons » (hypothèses d'ailleurs remises en question par les développements récents des analyses du génome humain). Le métissage est, dès lors, tout naturellement pensé en forme de bâtardise, impliquant tout à la fois transgression, faute, désordre et pathologie. Il ne peut donc qu'être dévalorisé, sinon pénalisé. Mais ceci ne doit pas nous aveugler pour autant. L'intelligibilité des rapports complexes entre le pur et l'impur requiert une forme de compréhension plus explicitement dialectique, à tout le moins dialogique.

La reproduction des humains et les échanges matrimoniaux rencontrent rapidement les limites de l'endogamie, au risque de la dégénérescence. Si, de son côté, l'éducation pose toujours la question de l'identité quasi essentielle du sujet en formation, celui-ci, outre les transmissions plus universelles de savoir et de savoir faire dont il est bénéficiaire par le truchement de l'école, a aussi besoin, dans sa particularité singularité, des acquis élaborés par l'expérience (familiale, sociale, professionnelle), d'un « savoir être » et devenir. Précisément, pour pouvoir évoluer, s'adapter, mûrir, en réponse aux sollicitations de son environnement, il va devoir se rendre capable de métissages successifs, hors desquels les idées de formation et d'éducation deviendraient parfaitement vaines. C'est à travers l'appréhension de l'altérité, voire dans l'acceptation de l'altération, que se forme réellement le sujet psychiquement et socialement civilisé, en devant, bon gré mal gré, reconnaître l'autre comme sa propre limite³, acceptant ainsi le deuil du fantasme infantile de « toute puissance ». Bien plus encore, ce n'est pas seulement l'autre extérieur à ma propre subjectivité, l'autre objectif pour moi (bien qu'il soit lui même sujet pour lui), qui doit ainsi être reconnu, en ce qu'il me résiste légitimement ; selon l'optique psychanalytique, c'est l'autre,

l'étranger en moi, échappant de la sorte à mon attente de maîtrise, qu'il s'agit, aussi et surtout, de reconnaître et d'accepter. Tant qu'une telle mutation n'est pas effectivement accomplie, réalisée, nous resterons dupes des mécanismes cathartiques de projection qui nous feront attribuer à l'autre tout ce que nous ne pouvons, ni voulons, reconnaître comme nôtre, avec la rage pulsionnelle de le détruire beaucoup plus commodément en lui.

L'idée de pureté porte ainsi paradoxalement en elle des forces contradictoires de vie et de mort. On sait déjà que de l'air ou de l'eau chimiquement purs ne seraient guère adaptés aux besoins vitaux. Le corps, parce que promis à la mort et voué à la décomposition, à la putréfaction, parce qu'il ingère, digère, assimile, excrèment, parce qu'il secrète des « humeurs »² est impur par excellence (c'est « l'insoutenable légèreté de l'être » et la « merde » chères à Kundera) ; et, pourtant, divinisé par le sport, congédiant à l'évidence le temps pour se réfugier dans l'instant éphémère, il redevient symbole de pureté (en dépit de sa marchandisation, de sa subordination au spectacle, du « dopage » dont il s'assortit ordinairement...). Dans la plupart des cultures, la femme est réputée biologiquement plus impure que l'homme (en fonction notamment de ses menstrues), cette séparation de principe étant au demeurant dûment matérialisée ; mais, sanctifiée par la maternité, elle retrouve une pureté, confinant parfois au sacré. Comme la majorité des ethnologues a pu le constater, un lien étonnamment fort subsiste entre la souillure et le sacré. D'Herodiade à Pôl Pot, des nazis aux purifications ethniques serbes, sans omettre les mouvements d'éradication tutsis, hutus, angolais..., légions sont, au long de l'histoire humaine, les massacres, les génocides, les crimes contre l'humanité, les tentatives d'exterminations, invoquant la pureté comme fondement rationnel. Quand l'exagération des « répulsions » ne conduira pas à de telles extrémités, ces forces mieux contrôlées permettront d'instituer, de façon plus calculée et réfléchie, stratégique, la domination et l'exploitation, voire l'oppression, de certaines espèces, de certains groupes, de certaines cultures ou civilisations, par d'autres. La fonction « mondaine » de la pureté « dangereuse » apparaîtrait ainsi au fondement même de nos ségrégations.

Le fond imaginaire archaïque à partir duquel s'élaborent ces notions (pur/impur) reste préoccupant dans la mesure où syncrétique et magique il échappe aux tentatives de rationalisation qu'on voudrait ensuite y appliquer. Même quand on tentera de les opposer de façon plus catégorique, le pur et l'impur resteront indissociables (ce qui n'empêchera pas de les distinguer), ne vivant en quelque sorte que l'un par l'autre (tout comme Dieu et le Diable, figures emblématiques comparses représentant le bien et le mal). Justement, parce qu'authentiquement « baroque » le théâtre shakespearien ne peint et ne met en scène que des êtres contrastés, contradictoires en eux mêmes comme de par les situations qui les font interagir, ambivalents, tout à la fois grandioses et mesquins, sublimes et ridicules, tandis que le théâtre classique français, cornélien ou racinien, campe des personnages plus tranchés (en « noir » ou « blanc »). Celui-là nous semble plus proche de la réalité que ceux-ci. Plus naturellement empirique, parce que concrètement repérable au niveau des ethnies, le métissage ne peut non plus être considéré comme un simple fait relevant d'un constat ordinaire. En tant que vécu, éprouvé, ressenti, représenté, il restera longtemps (dans la durée de chaque expérience singulière) inscrit dans cette axiologie primitive. C'est pourquoi il s'affirme, d'abord, comme déchirement entre deux groupes par lesquels il se sent également rejeté. L'attente faussement temporelle d'une « troisième génération », sorte de synthèse des stades antérieurs constituants, s'avérera toute aussi vaine. Il faudra, beaucoup plus tard, assumer, plus encore que dépasser, la souffrance de l'unité perdue et du manque pour découvrir la richesse d'un pluriel biologique et culturel. « C'est, en tout cas, à partir d'une acceptation de l'impureté que se découvrent les valeurs [propres] du métissage »⁴. Dans le langage dialectique de l'analyse institutionnelle, nous pourrions dire que le métissage est le troisième temps de la démarche : celui de l'institutionnalisation (singularité). Dans le même sens, mais à partir d'un autre contexte, l'idée plus moderne de complexité développée par Edgar Morin, elle même comprise en termes de multiréférentialité, ne devient-elle pas, alors, la contestation radicale du fantasme de pureté (homo sapiens-demens) ? L'approche multiréférentielle suppose explicitement qu'un objet de connaissance,

de recherche, d'action, peut, et doit, pour devenir intelligible, ou mieux compris, relever de plusieurs lectures, optiques, différentes, au besoin contradictoires entre elles. Le qualificatif différent ne saurait, au demeurant, suffire. De telles lectures, disciplinaires, théoriques, sont, en fait, nécessairement hétérogènes entre elles, proprement autres. C'est toute la différence de nature qui oppose et sépare multidimensionnalité et multiréférentialité, celle-là réhomogénéisant toujours, plus ou moins ses « dimensions », en fonction de la « mesure » attendue, celle-ci respectant les hétérogénéités et les impossibilités d'unifier, et de réduire les unes aux autres. Ainsi le « complémentarisme » de Charles Devereux. Ces repérages aboutissent à l'intelligence de « visions du monde », de cosmogonies, différentes, autres, d'où procéderont justement, ensuite, des « paradigmes », des modalités de connaissance, tout à fait hétérogènes, dans l'ensemble diversifié et contrasté des sciences humaines et sociales, et, notamment, dans celui des sciences de l'éducation (celle-ci étant intention partagée et pratique commune de métissage). La richesse d'une intelligibilité qualitative viendra justement des oppositions, du choc, entre des lectures inconciliables, irréductibles (Marx et Freud, par exemple), et pourtant articulables.

Mais, bien entendu, au regard de la pensée héritée, ces démarches, ces « lectures plurielles », moins systématiques, moins aisément modélisables, risqueront, à leur tour, d'être considérées comme « impures », « bâtardes », « métisses », éclectiques...6. Et nous serons, alors, repartis pour un tour.

Source :

<http://arianesud.com/content/download/202/759/file/ARDOINO%20Le%20pur,%20l%27impur%20et%20le%20metissage%20.pdf>

Titre de l'article : *Le pur, l'impur et le métissage (1)* par Jacques Ardoino (mars 2001)
Jacques Ardoino et René Lourau, *Le pur et l'impur* in *Pratiques de formation-analyses*,
Université. Paris VIII, formation permanente, n° 33, .

Ouvertures : de la différence et intégration

Des problèmes nouveaux sont posés par la complexité des ensembles contemporains urbains. Jamais n'ont été confrontés de manière aussi intense dans le passé des groupes humains porteurs de systèmes de valeurs et d'intérêts aussi différents dans un espace aussi restreint qu'est celui de la cité.

Il faut sauver la diversité et non pas le contenu historique, nécessairement changeant, de chaque époque... La diversité des cultures est derrière nous, nous entoure, nous devance. La seule exigence que l'on puisse faire valoir au sujet de la diversité est qu'elle se réalise sous des formes dont chacune doit contribuer à augmenter la générosité des autres.

Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, 1951

Face à l'échec des politiques d'assimilation forcée des éléments particuliers au sein d'une majorité, d'autres politiques publiques s'imposent. Elles supposent avant toute chose la création prioritaire d'espaces d'intégration.

Des espaces d'intégration

Ces espaces d'intégration engagent l'acceptation des normes de la communauté qui accueille, avec cependant le même droit et les mêmes possibilités pour ses (nouveaux) membres de réinterpréter et de rénover ces normes. L'idée même d'intégration établit que, malgré l'existence de divers styles de vie et de pensée, personne ne peut prétendre à l'exclusivité de l'espace public.

Le besoin de solutionner des affaires communes est parallèlement manifeste. Il convient de construire des formes institutionnelles minimales, mais suffisantes pour assurer l'exercice pacifique de la cohabitation dans les zones urbaines pétrées de diversité.

Si l'on reconnaît que la majorité des conflits entre communautés ne sont pas dus à des traits identitaires, ainsi que l'illusion d'une autonomie des faits culturels pourrait inciter à le faire croire, mais à des intérêts incompatibles, la diversité culturelle apparaît comme une source de conflits beaucoup moins importante. Cela ne signifie pas que des conflits dérivés de la Diversification socioculturelle croissante de nos sociétés n'éclatent pas et que celle-ci ne comporte que des avantages. Cependant, les gouvernements, comme les sociétés civiles, ont la possibilité de favoriser des initiatives qui réduisent à sa plus simple expression le prix exigé par l'hétérogénéité culturelle. En premier lieu, il faut dénoncer le caractère erroné du présumé selon lequel une augmentation de la pluralité culturelle conduit inexorablement à l'augmentation des conflits sociaux. Si l'on admet qu'un pourcentage élevé des conflits qui se présentent comme ethniques, raciaux, religieux ou interculturels sont en réalité la conséquence d'une situation d'injustice et de pauvreté, on peut conclure qu'une amélioration des conditions de vie (logement, travail, etc.) rendrait plus facile les échanges entre groupes humains. Bien que tout processus d'infériorisation soit le résultat d'une opération de différenciation préalable, la différenciation ne signifie pas automatiquement l'établissement d'une hiérarchie. L'inégalité est souvent justifiée par des stratégies de différenciation conçues à cet

effet. Le premier pas doit donc consister en la dénonciation des intérêts qui utilisent la différence culturelle, religieuse ou phénotypique comme légitimation. Une grande proportion des affrontements qui sont présentés comme raciaux, ethniques ou identitaires sont la conséquence directe d'une relation non équitable entre les classes sociales. Le combat pour l'acceptation réciproque des différences se confond ainsi avec celui qui a pour objet la réduction de l'injustice, de la misère et de l'exploitation. L'intégration culturelle est évidemment impossible sans un minimum d'intégration socio-économique, c'est-à-dire sans la réduction des asymétries imposées par un système capitaliste qui privilégie trop souvent la fin au détriment des moyens. La volonté d'insertion ne peut rejeter une évidence incontestable : une harmonisation totale de toutes les valeurs morales et des styles de vie qui existent dans la ville est impossible. Cette vision idyllique du multiculturalisme est une utopie irréalisable. Il existera toujours des conflits qui menaceront la cohabitation de groupes qui s'auto-singularisent. Il est toutefois possible de trouver des formules d'arbitrage entre des groupes dotés de systèmes de valeurs morales différents.

Tous les groupes présents doivent prendre conscience que la vie en société n'est réalisable que dans la mesure où il y a une homogénéité minimale qui permet d'aménager la cohabitation. Il est inévitable que le groupe ethnique ou culturel majoritaire «organise l'hétérogénéité» dans son environnement et se conforme à ce que les théoriciens canadiens du multiculturalisme dénomment le *main stream* ou courant principal.

Dans différents domaines, l'intégration est incontournable. Le marché et la sphère économique sont des cadres que personne ne peut occulter. Le droit des groupes minoritaires au respect de leur patrimoine culturel n'est pas incompatible avec un espace scolaire intégré dans lequel les enfants sont formés en vertu de valeurs qui rendent possible la cohabitation collective. Dans une société multiculturelle, s'il existe de nombreuses langues susceptibles d'être parlées, il est clair que toutes ne peuvent pas être utilisées à égalité. La majorité doit établir une ou deux langues «franches» qui permettent les relations administratives et assurent que nul ne soit exclu de l'échange ordinaire d'information. Finalement un Etat moderne doit faire saisir que l'obéissance à des lois n'est pas négociable : c'est la condition afin de rendre possible une cohabitation ordonnée.

Les limites du «droit à la différence»

Outre les questions de cohabitation quotidienne, il convient aussi de définir les «limites de la tolérance». Il faut savoir toutes les coutumes et tous les comportements sont acceptables dans l'absolu. Certaines de ces questions relèvent du domaine de la légalité dans la mesure où certains aspects du patrimoine moral considéré par une minorité comme élémentaire pour maintenir son intégrité identitaire peuvent s'opposer à la loi du pays, ou même à la Charte des Droits de l'Homme. La loi française (mais ce n'est pas un cas particulier à la France) considère certaines configurations familiales comme inacceptables : par exemple la polygamie est interdite. Le divorce «talaq» (procédé grâce auquel le mari musulman peut répudier unilatéralement sa femme) n'est pas reconnu par les lois. Les musulmans n'ont pas non plus été exemptés des lois relatives à un partage équitable des biens patrimoniaux. Les conflits peuvent apparaître aussi des pratiques vestimentaires qu'un groupe peut considérer comme indispensables, mais qui supposent la

transgression des règles en vigueur dans le pays d'accueil (par exemple le port du voile interdit dans les classes des écoles françaises au nom de la laïcité).

Les juifs orthodoxes ont demandé aux Etats-Unis le droit de porter la *yarmulka* dans l'armée. Au nom de leur droit à porter le turban, les Sikhs immigrés au Canada ont revendiqué la possibilité de ne pas utiliser le casque obligatoire pour circuler en moto...

D'autres difficultés sont liées aux droits que certaines familles mutines sur le plan culturel revendiquent pour l'éducation de leurs enfants. Ces «désobéissances» affectent le caractère obligatoire de l'enseignement, comme c'est le cas pour les minorités religieuses amish aux Etats-Unis, ou pour les Doukhobors ou les Hutteriens au Canada qui font sortir leurs enfants du collège à seize ans. D'autres associations confessionnelles ont été accusées d'user de méthodes éducatives inadmissibles. Quelques groupes indiens des Etats-Unis ou les gitans en Espagne ont souhaité utiliser des modes de résolution des conflits qui contreviennent au monopole de l'Etat sur l'usage de la violence. L'obligation faite aux enfants sikhs de porter en permanence un poignard sur leur tête a créé des conflits. D'autres minorités culturelles ont rencontré des problèmes dans plusieurs pays car elles refusaient de faire le service militaire au nom de leurs impératifs moraux (par exemple les «Témoins de Jehova», les quakers ou, plus largement, des objecteurs de conscience).

Le cadre minimal d'homogénéité qu'il convient de respecter peut être celui qui est défini par la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, même si cette déclaration est incontestablement la projection des principes de la culture européenne. Dit d'une autre manière, la diversité culturelle ne peut être acceptée si elle ébranle par exemple le principe en vertu duquel tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits. Ce qui n'exclut nullement la défense et l'affirmation des droits des minorités.

Les droits des minorités

L'intégration culturelle requiert aussi une pleine intégration légale, car les pays qui ont inventé les Droits de l'Homme doivent aussi appliquer ces droits à l'intérieur de leurs propres frontières. Cela garantit le principe d'égalité parmi toutes les personnes qui forment une société. Cette égalité devant la loi suppose l'existence d'un autre niveau d'insertion, l'intégration politique, qui doit assurer le plein accès de chacun aux institutions acceptées par la société comme instances de médiation et d'arbitrage malgré tout ce qui distingue chaque individu.

Cela pose un problème jusqu'à un certain point inédit. Si l'on part de la prémisse selon laquelle toute personne privée de son cadre communautaire perd des aspects fondamentaux de son identité personnelle, cela implique que la pleine réalisation de l'individu au sein de la société soit accompagnée du respect et de la protection de son entourage, car c'est lui dont dépend en dernière instance sa propre intégrité morale. Le problème apparaît lorsqu'un système légal comme celui des démocraties libérales ne reconnaît comme seuls titulaires de droits que les individus et opère une homogénéisation qui établit une égalité entre les particuliers au moyen de la notion abstraite de citoyenneté. Les collectivités n'ont pas de droits en tant que telles dans la mesure où les institutions familiales, religieuses, économiques, politiques n'ont d'existence que parce qu'elles sont étroitement liées aux sujets concrets qui les représentent et suivent leurs normes spécifiques. D'après les théoriciens du

multiculturalisme radical, la solution serait de reconnaître légalement les minorités afin qu'elles soient dotées de droits et d'obligations en tant que telles. En vue d'établir de possibles formules d'intégration légale et politique des minorités, la première difficulté réside dans le choix du critère en vertu duquel on décide que telle ou telle communauté peut être homologuée, saisie comme culturellement différenciée et composée de tels membres. Le danger réside évidemment dans la «tribalisation» de la vie civile et dans l'enfermement de chaque individu dans son ethnie. Les pratiques de reconnaissance des «droits des minorités ethniques» ont souvent produit des effets pervers. D'abord parce que la dénomination donnée à un groupe minoritaire ou ethnique implique d'une certaine manière sa ségrégation juridique. Le «stigmat positif» contient en germe sa «démonisation» virtuelle. Ensuite parce que la volonté de reconnaître des secteurs clairement différenciés de la population urbaine peut déboucher sur une division artificielle de la société en segments qui n'existent pas dans la réalité. Beaucoup de «minorités ethniques» sont de fait le produit de statistiques dénuées de tout fondement et dont la fonction est simplement de faciliter le contrôle de secteurs considérés comme «en marge», en dehors de la norme. Aux Etats-Unis, la dénomination «asiatique», «hispanique» ou «noir» désigne des minorités ethniques qui n'existent que virtuellement et qui unissent des groupes humains dépourvus entre eux de la moindre relation. La catégorie «hispanique» ne fait pas la distinction entre un Portoricain et un Espagnol, un Colombien, un immigrant illégal mexicain ou un «Chicano». Il en va de même pour l'étiquette «asiatique» qui «met dans le même sac» Coréens, Chinois et Japonais... L'invention journalistique et aujourd'hui plus directement policière des «tribus urbaines» qui séparent soi-disant les jeunes montre jusqu'à quel point cette obsession d'ethnisation artificielle des villes peut aller...

Dans la pratique, les politiques de reconnaissance des différences ont plus problématisé les choses qu'elles n'ont apporté de solution. En Grande-Bretagne, une politique multiculturaliste bien intentionnée a confiné la population immigrée dans de véritables ghettos. La notion de «minorité ethnique» s'y applique seulement à des groupes issus de pays pauvres ou d'anciennes colonies. Nous savons que le terme «ethnique» suppose dans l'imaginaire social actuel une infériorité, c'est la même chose du qualificatif «minorité» qui a la vertu regrettable de «minoriser» automatiquement le groupe auquel il s'applique.

Le fait de réclamer des droits pour les minorités a été remis en question par ceux qui pensent que les impératifs de l'égalité des droits et des chances, les libertés d'association, de culte, d'expression, de libre circulation, etc., doivent suffire à protéger les collectivités auto-différenciées. De fait, le système des libertés publiques a été conçu pour rendre possible une société plurielle dans laquelle les idées et les pratiques de chacun pourraient avoir certaines garanties. Le système démocratique ne serait-il pas par hasard un ordre public qui assume la défense de l'autonomie et de l'indépendance des sujets aussi bien individuels que collectifs, leur permet et les oblige à la cohabitation et à la coopération au nom du consensus dont bénéficie la loi ? Pour assurer l'exercice du droit à la différence, il faut avant tout approfondir la mission originelle de la démocratie qui est de sauvegarder la liberté de choix. A cette fin, l'Etat doit réaffirmer sa neutralité, élargir sa laïcité jusqu'à atteindre la pluralité culturelle au-delà de la pluralité religieuse. Le respect des différences pose également le dilemme selon lequel les singularités identitaires impliquent la fragilisation des droits individuels. On a vu cet aspect dans les exemples relatifs au statut inférieur imposé aux femmes dans certains codes culturels ou dans la

restriction du droit à l'éducation ou à la libre circulation imposée par certaines organisations religieuses à leurs fidèles. Une issue serait éventuellement de garantir que les concessions au maintien d'une tradition bien déterminée soient accompagnées de mesures assurant le droit de ceux qui les respectent de les critiquer, de les modifier ou de les abandonner. Il s'agirait donc de combiner deux principes qui doivent être également protégés, celui de l'autonomie individuelle et celui des sphères identitaires dans lesquelles l'autonomie prend tout son sens. Il s'agirait aussi de réclamer que les sujets reçoivent la double possibilité de s'insérer dans le système de leur communauté et de remettre en cause sa structure normative et institutionnelle.

Une fois admis que des limites légales à l'exercice de la diversité culturelle sont justement à convoquer pour une régulation minimale de l'interaction sociale, il faut également annoncer que les lois et leur interprétation doivent témoigner d'une sensibilité nouvelle face à la nouvelle pluralité de ceux auxquels elles s'appliquent. Éloigné de tous les dogmatismes, le chemin de la réinterprétation constante, d'une reformulation et d'une auto-correction permanente des termes de l'accord concernant la société dans son ensemble est donc incontournable (Habermas). En ce sens, les campagnes de défense de la « multiculturalité » ne doivent pas seulement avertir contre le danger de l'intolérance mais aussi conduire à réfléchir sur le sens des coutumes et le caractère inaltérable des principes moraux sur lesquels elles s'appuient, sur les raisons pour lesquelles les gens acceptent ces valeurs et certaines pratiques au détriment de quelques autres.

L'universel et le particulier

On distingue par hétérophobie ou altérophobie le rejet et la peur de l'hétérogénéité et la recherche d'une homogénéité absolue parmi les individus et les groupes qui constituent la société. Les mouvements racistes et le nationalisme se tournent ainsi contre ceux considérés comme étrangers dans un mouvement autrement dit xénophobe. C'est le fondement des mécanismes de stigmatisation et de marginalisation qui affectent ceux considérés comme totalement différents.

C'est cette volonté d'homogénéiser la société qui provoqua par exemple l'expulsion des Maures et des Juifs ainsi que la persécution des hérétiques sous les Rois catholiques. Elle fut aussi à l'origine des pogroms antisémites selon un processus qui culmina avec l'extermination nazie. Nul n'est besoin de dire que la « purification ethnique » qu'a vécue l'ex-Yougoslavie est un bon exemple actuel de la permanence des politiques d'homogénéisation et de la violence qu'elles utilisent pour s'imposer. Pourtant les racistes et les xénophobes ne sont pas les seuls à adopter des positions « hétérophobiques ».

La majeure partie des politiques officielles sont plus ou moins réticentes face au pluralisme, ou, plus simplement, aux tendances à la diversification des sociétés urbaines contemporaines. On observe ainsi des réponses normatives, une assimilation forcée des étrangers dont on dit qu'ils représentent souvent une menace pour la survie de la culture autochtone du pays d'accueil ; sans compter qu'on perçoit parfois un danger pour la culture occidentale dans son ensemble. Certains théoriciens en appellent encore à « la culture chrétienne occidentale », impliquant souvent la ségrégation de tous ceux qui se montrent

récalcitrants au principe d'homogénéisation ou bien la «clandestinisation» de pratiques considérées comme problématiques.

Face à l'hétérophobie, l'alternative est l'hétérophilie ou la xénophilie (Levinas), qui consiste en la revendication du droit à la différence culturelle. Cette différence culturelle ne doit jamais être examinée comme intangible; elle est le résultat - et non la cause - des exigences prescrites par la société. Pour constituer une société, il est nécessaire que des êtres humains puissent apporter à d'autres êtres humains ce qu'ils ne possèdent pas. Simultanément, parce que le monde ne peut être vécu ni pensé comme un système indéterminé et sans dynamique interne, il convient qu'un contraste apparaisse.

Cette position ne se limite pas à considérer le pluralisme culturel comme une richesse ; elle permet de prendre conscience de son caractère inévitable. C'est un prérequis pour que les fonctions des sociétés urbaines actuelles se réalisent avec efficacité. Il est possible qu'il y ait trop de facteurs sociaux, économiques, historiques et affectifs complexes dans la genèse de l'intolérance pour que la cohabitation dans les villes occidentales se libère un jour complètement des affrontements internes. La capacité de renouvellement des discours et les attitudes agressives contre ceux qui ne peuvent être accusés que «d'être ce qu'ils sont» a été mise en évidence par l'échec des campagnes antiracistes sentimentales et simplificatrices. Elles ont au mieux servi à calmer la conscience des secteurs bien pensants de la société. Le préjugé, la discrimination, la ségrégation, toutes les formes et toutes les modalités de la stigmatisation sont des mécanismes qui ont prouvé leur efficacité pour exclure et culpabiliser tout au long des siècles. Il serait naïf de croire que ceux qui ont l'hégémonie politique ou sociale cesseront de les pratiquer. Le constat selon lequel on ne pourra jamais éviter ce type de conflits ne doit cependant pas éviter notre volonté de les réduire au maximum.

Quant à la multiculturalité, c'est-à-dire à la pluralité des manières de faire, de penser et de dire les choses, le dialogue heuristique dans la cohabitation appartient au projet défini par les nouvelles formes de citoyenneté. Toutefois, la nouvelle conception du «citoyen» devra être plus ouverte, plus dynamique afin de se transformer en point de convergence et en facteur d'intégration.

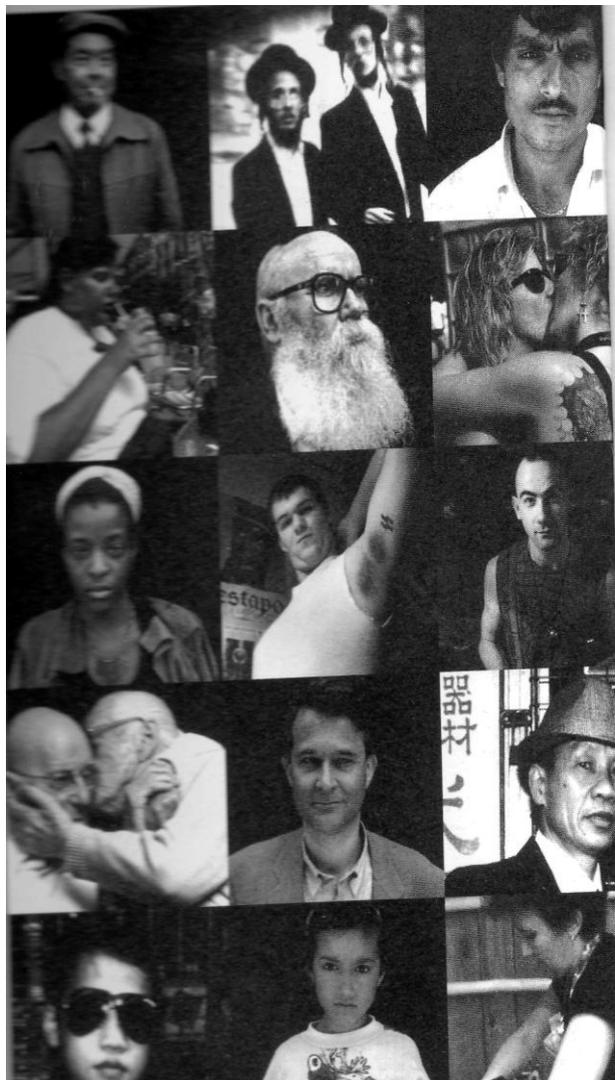
Dans ce sens, il est important que les groupes minoritaires prennent conscience de la nécessité d'atteindre des niveaux acceptables d'articulation avec le projet commun à toute la société. Ceux qui se considèrent ou s'affirment comme différents doivent assumer l'obligation d'accepter un cadre commun minimal défini par des institutions qui ont reçu de la majorité de la société la fonction d'élaborer et d'appliquer les lois. Ils ont également le droit d'essayer de les changer et d'avoir accès aux opportunités qui permettent cela.

Le mouvement antiraciste doit, quant à lui, s'adapter avec intelligence aux métamorphoses du discours raciste et xénophobe et apprendre à reconnaître les formes souvent inédites de stigmatisation. Sur le plan éducatif, il est urgent de combattre la tendance à présenter le respect de la différence comme une valeur dans l'absolu et qui doit être défendue en vertu d'un relativisme dénué de tout esprit critique et replié sur lui-même. Il faut également se méfier de la prétention d'un universalisme tout aussi absolu qui soutient la prééminence despotique des modèles collectifs hégémoniques. Il faut expliquer que le multiculturalisme consiste en un dialogue permanent entre des manières d'être qui reconnaissent mutuellement la part d'universel que chacune possède et qu'elles ont donc en commun.

L'universalisme ne peut plus signifier uniformisation. Il doit être l'expression d'une condition humaine qui ne peut se connaître qu'à travers ses multiples variantes. Le particulier n'est pas l'opposé de l'universel : c'est le seul lieu dans lequel il peut vraiment exister. La société actuelle est formée par

Des humanités différenciées forment la société actuelle. Le développement économique et démographique les a conduit, plus que par le passé, à vivre dans des espaces restreints. Les maux de l'avenir seront encore plus articulés à cette évolution; la tendance à l'homogénéisation culturelle sera équilibrée par une intensification croissante des processus de différenciation culturelle.

Pour limiter les tendances à l'intolérance et à l'exclusion, il faudra que deux principes fondamentaux en apparence antagoniques, mais en réalité complémentaires, s'incarnent dans la réalité quotidienne. D'une part, le droit à la différence, c'est-à-dire le droit des groupes humains à s'unir aux autres grâce à ce qui les sépare aussi. D'autre part, le droit à l'égalité, c'est-à-dire le droit de ceux qui ont été acceptés tels qu'ils sont à ne pas être différenciés dans la lutte contre l'injustice. De notre aptitude à bâtir une cité sans « stigmates » et sans « étrangers », qui aura su tirer les conséquences heuristiques de la « dialectique pur/impur » dépendra le rétablissement alentour de la « polyphonie humaine ».



La Cité de la diversité

Une exposition contre le racisme, l'intolérance et la xénophobie

Fondation Baruch Spinoza

Festival de Marseille
Musées de Marseille

